

Reflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 24 Mai 2026 N° 5392 17^{ème} année Prix 20 DA www.reflexion.dz

UN CARREFOUR RÉGIONALE :

**Bouguirat, la
mémoire fertile
de Mostaganem** p.9

POUR IMPULSER LA MODERNISATION
DU SECTEUR AGRICOLE :

**Création d'un centre
algéro-italien** p.4



POUR DIVERSIFIER SON ÉCONOMIE :

L'ALGÉRIE MISE SUR L'AFRIQUE

Dans un contexte africain en pleine mutation économique, l'Algérie accélère la mise en œuvre de sa stratégie d'intégration continentale. Portée par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et appuyée par l'action de ses entreprises publiques, cette dynamique traduit une volonté affirmée de positionner le pays comme un acteur économique majeur en Afrique, capable de promouvoir ses exportations et de développer des partenariats structurants et durables. Lire page 3



SÉCURITÉ INTÉRIEURE :

**LE GÉNÉRAL-MAJOR
MOUNIR ZAHY PREND
LA TÊTE DE LA DGS** p.2

Le général-major Mounir Zahi prend la tête de la DGSJ



Le général-major Mounir Zahi a été installé jeudi à la tête de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ) en remplacement du général-major Abdelkader Ait Ouarabi dit Hassen, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. La cérémonie d'installation du nouveau patron de la Sécurité intérieure a été présidée par le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP et ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale. « Au nom de monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 18 mai 2026, j'installe officiellement le général-major Zahi Mounir, dans les fonctions de directeur général

de la Sécurité intérieure, en remplacement du général-major Ait Ouarabi Abdelkader », a dit le général d'armée Saïd Chanegriha. Le général-major Hassen avait succédé au général Abdelkader Haddad en mai 2025. Ce dernier a donné ordre de travailler sous « l'autorité » du nouveau chef de la DGSJ, de « suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires en vigueur et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution ». Selon le MDN, Saïd Chanegriha a saisi l'occasion de l'installation de Mounir Zahi à la tête de la DGSJ pour « donner aux cadres de cette Direction sensible, un ensemble d'instructions et d'orientations, mettant l'accent sur la nécessité de fournir davantage d'efforts dévoués au service de la patrie et faire preuve d'engagement immuable dans l'accomplissement des missions assignées avec toute la rigueur et la persévérance requises ».

Une délégation mozambicaine visite la SAIEG

Une délégation mozambicaine a effectué une visite de terrain à la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale du groupe Sonelgaz à Alger, afin de découvrir les capacités industrielles et tech-

niques de la société et d'examiner les opportunités de coopération et de partenariat futures, selon un communiqué de ce groupe public. La délégation a été accueillie par le Directeur général de la société, oussif Dafdaf, accompagné de plusieurs cadres dirigeants. A ce titre, une présentation exhaustive a été faite sur les activités de la société, de ses capacités de production en sus des principaux projets industriels en cours de développement dans le cadre de la stratégie de modernisation de l'industrie nationale et du renforcement de l'orientation vers l'exportation, selon la même source. Dans ce sillage, un film institutionnel a également été projeté, mettant en avant le parcours industriel de la société et les différentes étapes de fabrication de ses produits, depuis les études et la conception, en passant par les phases de production et de contrôle technique, jusqu'aux essais finaux de qualité. Le documentaire a aussi souligné la diversité des produits proposés par la SAIEG, conformes aux normes et standards internationaux en vigueur. La visite a été marquée par une séance d'échanges et de discussions entre les membres de la délégation et les responsables de la société, ayant porté sur l'expertise industrielle accumulée par la SAIG ainsi que les perspectives de coopération, notamment en matière de développement des échanges commerciaux et industriels au sein du marché africain, outre la présentation de solutions industrielles proposées par la société afin de répondre aux besoins des différents clients et partenaires. Par la suite, la délégation a effectué une tournée dans plusieurs unités et ateliers de production, notamment l'unité de fabrication de pylônes et matériel d'éclairage public (UFPMEP), au cours de laquelle les membres de la délégation ont pu s'enquérir du niveau de maîtrise industrielle et technique de la société ainsi que la qualité des équipements modernes utilisés dans les différentes étapes de fabrication et de production, ajoute le communiqué.

Boughali en République de Biélorussie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, est arrivé samedi à Minsk, capitale de la République de Biélorussie, dans le cadre du renforcement de la coopération parlementaire bilatérale, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. A la tête d'une délégation parlementaire, M. Boughali effectue une visite à Minsk, du 23 au 26 mai en cours, à l'invitation du président de la Chambre des représentants de l'Assemblée nationale de la République de Biélorussie, M. Igor Petrovitch Sergeenko, précise le communiqué. Cette visite s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coopération parlementaire bilatérale, et de l'échange de points de vue sur les différentes questions d'intérêt commun", souligne la même source.



Un nouveau siège pour le Centre culturel algérien au Caire

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a procédé, au Caire, à l'inauguration du nouveau siège du Centre culturel algérien, dans le cadre de sa visite officielle en République arabe d'Égypte. Cette inauguration s'inscrit, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, dans la dynamique de mise en œuvre des hautes orientations du président de la République visant à redynamiser les activités de ce centre culturel, appelé à renforcer le rayonnement civilisationnel et culturel de l'Algérie dans les pays frères. Le même document souligne que cette démarche ambitieuse également de consolider les liens de fraternité et de rapprochement entre les peuples algérien et égyptien, ainsi que de renforcer la communication entre la communauté nationale établie en Égypte et sa mère patrie. La cérémonie d'inauguration intervient au terme de la visite de M. Attaf en Égypte, marquant ainsi une nouvelle étape dans la promotion de la coopération culturelle et des échanges entre les deux pays.

Reflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Édité par la SARL Reflexion
Siège: 19 Av. Bendhibi Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général
Belkacem BELHAMIDECHÉ

Directeur de la publication
Charef SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz
pub@reflexion.dz

Rédaction
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression SIO - ORAN Tél: 041 513 597	Diffusion MPS-Oran Tél: 0550 172 603
---	---

ANEP
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.amaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

À TRAVERS LA ZLECAF ET SES GRANDS GROUPES PUBLICS :

L'Algérie mise sur l'Afrique pour diversifier son économie

Dans un contexte africain en pleine mutation économique, l'Algérie accélère la mise en œuvre de sa stratégie d'intégration continentale. Portée par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et appuyée par l'action de ses entreprises publiques, cette dynamique traduit une volonté affirmée de positionner le pays comme un acteur économique majeur en Afrique, capable de promouvoir ses exportations et de développer des partenariats structurants et durables.



Par Amina L.

L'orientation africaine de la politique économique algérienne s'inscrit dans une vision globale visant à diversifier les partenaires commerciaux du pays et à réduire la dépendance aux hydrocarbures. Cette stratégie repose sur le développement des exportations hors pétrole, le renforcement de la présence des produits algériens sur les marchés africains et la consolidation des échanges intra-continents. Dans ce cadre, la ZLECAF constitue un instrument central. Cet espace économique, regroupant plus d'un milliard de consommateurs, offre des perspectives importantes pour les opérateurs économiques algériens. La réduction progressive des barrières douanières et la facilitation des échanges ouvrent la voie à une nouvelle dynamique commerciale, que les autorités entendent exploiter pleinement. Les

puvoirs publics multiplient les initiatives de sensibilisation et d'accompagnement des exportateurs afin de mieux les préparer à ce vaste marché continental. L'objectif est de permettre aux entreprises nationales de saisir les opportunités offertes par la libéralisation progressive des échanges africains. Les secteurs ciblés sont multiples : industrie, agriculture, pharmacie, services et équipements. L'Algérie ambitionne ainsi de s'imposer comme une plateforme régionale capable de fournir des produits compétitifs et de qualité, tout en renforçant sa place dans les chaînes de valeur africaines. Cette approche s'accompagne également d'un effort d'amélioration des infrastructures logistiques, notamment les ports, les zones franches et les dispositifs de transport, afin de faciliter l'exportation vers les marchés africains. Sur le plan opérationnel, les groupes publics participent activement à cette

dynamique. Le groupe Naftal développe plusieurs projets de coopération avec des pays voisins, dont le Niger, notamment dans la réalisation d'unités de remplissage de gaz butane et l'approvisionnement en carburants. Ces initiatives s'accompagnent de programmes de formation et de transfert de savoir-faire au profit des partenaires africains. De son côté, Sonelgaz, à travers ses filiales industrielles, renforce sa présence sur le continent en mettant en avant son expertise dans les équipements électriques et gaziers. Les échanges récents avec plusieurs pays africains, dont le Mozambique et la Côte d'Ivoire, témoignent d'un intérêt croissant pour la coopération dans le domaine énergétique. À travers ces actions, l'Algérie confirme sa volonté de s'imposer comme un acteur économique et énergétique de référence en Afrique, en s'appuyant sur une approche basée sur le partenariat, l'intégration régionale et la valorisation de ses capacités industrielles.

DÉCÈS DU JOURNALISTE DRISS DAKIK :

La Présidence présente ses condoléances

Le paysage médiatique algérien est en deuil. La Direction générale de la communication de la Présidence de la République a présenté, samedi, ses plus sincères condoléances à la famille du grand journaliste sportif Driss Dakik, décédé après une riche carrière marquée par le dévouement et un professionnalisme exemplaire. Selon le communiqué de la Présidence, le défunt était considéré comme l'un des visages les plus éminents des médias sportifs en Algérie. Il s'était particulièrement distingué par sa maîtrise et sa spécialisation dans plusieurs disciplines, au premier rang desquelles figure l'athlétisme, un sport dont il a sublimé les compétitions par ses analyses et ses commentaires avisés. « En cette douloureuse épreuve, nous nous associons à la douleur de sa famille et de l'ensemble de la corporation médiatique. Nous prions Dieu le Tout-Puissant, en ces jours bénis, d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de lui pardonner et de faire de son dévouement professionnel une source de récompense éternelle. » **Ismaïn**

TRAVAUX PUBLICS :

Djellaoui fait le point sur les projets de l'Ouest

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a présidé samedi une réunion de travail avec les cadres du secteur, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des projets en cours dans plusieurs wilayas de l'Ouest du pays. Sont concernées par ce suivi les wilayas d'Oran, Chlef, Mostaganem, Saïda, Mascara, Relizane et Aïn Témouchent, précise un communiqué du ministère. La rencontre a permis de passer en revue les principaux chantiers structurants en cours de réalisation, ainsi que d'identifier les contraintes rencontrées sur le terrain, en vue d'y apporter les ajustements nécessaires. Dans ce cadre, une feuille de route pour les trois prochaines années a été élaborée, en fonction des priorités de développement et des besoins exprimés au niveau régional. Le ministère indique que cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif de suivi régulier des projets sectoriels, dont un rapport global devra être présenté au gouvernement avant le 3 juin prochain. **Nadine**

SUIVI DE LA PRÉPARATION LOGISTIQUE DES LÉGISLATIVES :

Des commissions d'inspection déployées

Dans le cadre des préparatifs liés aux élections législatives prévues le 2 juillet prochain, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé le déploiement de commissions d'inspection centrales à travers plusieurs wilayas du pays. Cette démarche s'inscrit, selon un communiqué du ministère, dans l'application des instructions du ministre de l'Intérieur, M. Saïd Sayoud, visant à assurer un suivi rigoureux des opérations de préparation de ce rendez-vous électoral. Les commissions dépêchées sur le terrain auront pour mission d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs logistiques au niveau des collectivités locales, et de veiller à la disponibilité de l'ensemble des moyens nécessaires au bon déroulement du scrutin. Le ministère souligne que cette opération vise à accompagner les autorités locales et à garantir les conditions organisationnelles optimales pour la réussite de cette échéance nationale. **Ismaïn**



Mémoire coloniale : l'heure des comptes

Par Amina L.

L'entrée en vigueur de la loi criminalisant la colonisation française de l'Algérie, publiée au Journal officiel n°37 du 20 mai 2026, marque un tournant majeur dans le processus de réappropriation mémorielle nationale et dans l'affirmation d'une vérité historique longtemps occultée. Au-delà de sa portée juridique immédiate, ce texte s'inscrit dans une dynamique profonde visant à mettre fin à des décennies de silence, de déni ou de relativisation des crimes commis durant la période coloniale. Il consacre une reconnaissance officielle

des souffrances endurées par le peuple algérien entre 1830 et 1962, tout en posant les bases d'une lecture lucide et assumée de l'histoire. En qualifiant la colonisation de « crime d'Etat » et en définissant les multiples manifestations massacrées, exécutions extrajudiciaires, tortures, déplacements forcés, spoliations, discriminations systémiques ou encore essais nucléaires dans le Sahara — le texte vient rappeler, avec la rigueur du droit, une réalité historique que nul discours ne saurait effacer. Cette loi ouvre ainsi la voie à des chantiers essentiels : la reconnaissance officielle des crimes coloniaux, la restitution des archives et des biens spoliés, la prise en charge des séquelles environnementales liées aux essais nucléaires, ainsi que l'indemnisation des victimes. Elle consacre également le principe de l'imprescriptibilité de ces crimes, affirmant que le temps ne saurait atténuer la gravité des faits ni effacer la mémoire des peuples. Dans ce cadre, la responsabilité historique de l'État français est clairement po-

sée. Elle appelle, au-delà des considérations diplomatiques conjoncturelles, à une démarche de vérité et de reconnaissance pleinement assumée. Car il ne peut y avoir de relation apaisée entre les peuples sans un regard honnête sur le passé. Par ailleurs, la protection de la mémoire nationale et la transmission de l'histoire aux générations futures apparaissent comme un axe central de ce dispositif. Il s'agit non seulement de préserver les acquis de la lutte de libération, mais aussi de prémunir les consciences contre toute tentative de réhabilitation ou de banalisation du système colonial. En définitive, cette loi ne relève pas d'une logique de rupture, mais d'une exigence de vérité historique et de justice mémorielle. Elle s'inscrit dans le prolongement du combat du peuple algérien pour sa dignité, sa souveraineté et la reconnaissance pleine et entière de son histoire. Ainsi, face à son passé colonial, la France est désormais appelée à répondre, avec lucidité et courage, aux exigences de l'histoire.

ALGÉRIE – ITALIE :

Création d'un centre pour impulser la modernisation du secteur agricole

Le décret présidentiel n° 26-193 du 12 mai 2026, publié au Journal officiel n° 37, porte création du centre d'excellence algéro-italien de formation, de recherche et d'innovation dans le domaine agricole « Enrico Mattei », et en fixe les missions, l'organisation ainsi que les modalités de fonctionnement.



Par Amina L.

Érigé en établissement public à caractère scientifique et technologique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et administrative, le centre est placé sous la tutelle du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Son siège est fixé à Sidi Bel Abbès. Ce nouvel instrument de coopération est régi par les dispositions du mémorandum d'entente signé entre l'Algérie et l'Italie le 23 juillet 2025 à Rome, consacré à la création de ce centre dédié au renforcement des capacités dans le domaine agricole. Le centre aura pour principales missions le renforcement des capacités nationales et africaines dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire, à travers des programmes

de formation spécialisés, la recherche appliquée et l'adoption de solutions technologiques innovantes. Il s'agit notamment de former des jeunes issus des pays africains, de développer la formation de formateurs et de conseillers agricoles, de promouvoir la mobilité des apprenants entre l'Algérie, l'Italie et les pays africains, ainsi que de soutenir la modernisation du secteur agricole par le transfert de technologies. Le centre contribuera également à la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat agricole durable, tout en renforçant la coopération régionale et internationale autour des enjeux liés à la sécurité alimentaire, à la gestion de l'eau et aux changements climatiques. Le centre est doté d'un conseil d'administration composé de 16 membres, répartis à parts égales entre les deux pays. La présidence est assurée alter-

nativement, chaque année, par l'Algérie et l'Italie. Un conseil scientifique et pédagogique, organe consultatif, sera également mis en place afin d'orienter les programmes de formation et de recherche, et d'accompagner les projets d'innovation et de coopération scientifique. Les programmes de formation seront intégrés aux dispositifs nationaux d'enseignement supérieur, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, tout en s'appuyant sur une coopération élargie avec les institutions académiques et de recherche des deux pays. Des dispositions particulières encadrent par ailleurs le recrutement des experts et des personnels techniques, ainsi que les facilités accordées aux compétences étrangères dans le cadre des missions du centre.

DJELFA ET LAGHOUAT

Importante saisie de cocaïne et de kif

Dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, les services de police, en coordination avec les services des douanes, ont mené deux opérations d'envergure ayant permis la saisie de plus de 34 kg de cocaïne et de plus de 17 kg de kif traité dans les wilayas de Djelfa et de Laghouat, selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ces interventions, conduites par les éléments du service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants, ont également abouti à l'interpellation

de 14 individus impliqués dans ces réseaux criminels, ainsi qu'à la récupération d'une somme estimée à 1 milliard et 140 millions de centimes, provenant des revenus du trafic. La première opération, menée à Laghouat, a permis la découverte d'une quantité de cocaïne soigneusement dissimulée dans les compartiments internes d'un véhicule de tourisme. Cette saisie s'est accompagnée de l'arrestation du conducteur et de cinq autres membres du réseau, dont une femme, ainsi que la récupération de

produits pharmaceutiques utilisés dans la préparation des stupéfiants. La seconde opération, réalisée à la sortie sud de la wilaya de Djelfa, a conduit à l'interception d'un véhicule transportant plus de 17 kg de kif traité et à l'arrestation de huit autres membres du réseau criminel. Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes, respectivement le pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed à Alger et le tribunal de Rouiba, conclut la même source. Nadine

TOURISME :

280 projets d'investissement enregistrés

Le secteur du tourisme en Algérie connaît une dynamique d'investissement en constante évolution, marquée par l'enregistrement de 280 projets depuis novembre 2022, a indiqué samedi à Mostaganem le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache. Selon les données présentées, ces projets, recensés entre le 1er novembre 2022 et le 15 mai dernier, représentent un volume global déclaré dépassant

257,5 milliards de dinars, avec des prévisions de création de plus de 17.076 emplois directs. Cette évolution traduit, selon le responsable, un changement notable dans la perception des investisseurs, qui considèrent désormais le tourisme comme un secteur stratégique et à fort potentiel de croissance. S'exprimant lors d'une journée d'étude organisée par la Télévision algérienne autour du thème « Le rôle de la Télévision algérienne dans la promotion de l'Al-

gérie comme destination touristique et d'investissement », M. Rekkache a souligné que cette dynamique s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et de l'attractivité économique du pays. Il a également mis en avant l'impact des réformes engagées, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui ont contribué à renforcer l'intérêt des investisseurs nationaux et étrangers pour le secteur touristique en Algérie. A.L

COOPÉRATION SANITAIRE :

L'Algérie et l'OMS renforcent leur concertation à Genève

En marge des travaux de la 79e Assemblée mondiale de la Santé, qui s'est tenue du 18 au 23 mai à Genève, le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a eu un entretien avec le directeur régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique, M. Mohamed Yakub Janabi. Cette rencontre a été l'occasion d'examiner les principaux défis auxquels sont confrontés les systèmes de santé sur le continent africain, ainsi que les mécanismes susceptibles de renforcer la coopération entre les États et l'OMS en matière de prévention, de lutte contre les maladies et d'amélioration de la couverture sanitaire. Les deux responsables ont insisté sur la nécessité de valoriser l'expérience algérienne dans le domaine de la santé publique, notamment à travers le partage des compétences, le développement de programmes de formation et l'accompagnement des pays africains dans le renforcement de leurs capacités sanitaires. Les discussions ont également porté sur les perspectives de consolidation du partenariat entre l'Algérie et l'OMS pour l'Afrique, en vue de soutenir les initiatives conjointes et de promouvoir une action sanitaire africaine plus coordonnée et plus efficace. À l'issue de l'entretien, les deux parties ont réaffirmé leur engagement à poursuivre le dialogue et la concertation, dans l'objectif de renforcer la coopération sanitaire au service des populations africaines. A.L

LA PERMANENCE :

Plus de 53.000 commerçants mobilisés pour l'Aïd

À l'occasion de l'Aïd El-Adha 2026, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a mis en place un dispositif spécial de permanence à l'échelle nationale, mobilisant 53.771 commerçants afin d'assurer la disponibilité des produits de large consommation durant les jours de fête. Selon un communiqué du ministère, ce dispositif concerne plusieurs catégories d'activités commerciales, notamment 6.602 boulangeries, 28.663 commerçants spécialisés dans l'alimentaire général ainsi que dans la vente de fruits et légumes, en plus de 17.905 autres opérant dans divers secteurs de services et de distribution. Le plan prévoit également la mobilisation de 541 unités de production, dont 336 minoteries, 159 laiteries et 46 unités de production d'eau minérale. L'objectif est de garantir la continuité de l'approvisionnement du marché et d'éviter toute tension sur les produits essentiels pendant la période de l'Aïd. Par ailleurs, 2.684 agents de contrôle seront déployés à travers le territoire national afin de veiller au respect du programme de permanence par les commerçants concernés et d'assurer l'application des dispositions réglementaires en vigueur. Dans le même cadre, le ministère rappelle la mise à disposition de l'application mobile « MORAFIK COM », permettant aux citoyens de consulter la liste des commerçants réquisitionnés et de signaler tout manquement constaté, facilitant ainsi l'intervention des services de contrôle. Ismail

GUE DE CONSTANTINE (ALGER)

Deux morts et un enfant blessé après une chute d'un immeuble

Deux personnes ont trouvé la mort et un enfant a été blessé, vendredi en milieu d'après-midi, à la suite d'une chute survenue du haut d'un immeuble de neuf (9) étages au quartier Djanane Sfari, dans la commune de Gué de Constantine (Alger), a indiqué la Protection civile. Selon la même source, les secours sont intervenus rapidement après l'alerte signalant l'accident. Sur place, ils ont constaté le décès d'un homme âgé de 35 ans ainsi que celui d'un nourrisson de neuf (9) mois. Un autre enfant, âgé de trois (3) ans, a été pris en charge et évacué en urgence vers l'hôpital dans un état jugé préoccupant. Nadine

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

Téhéran accuse Washington de saboter les négociations

L'Iran a accusé samedi 23 mai les États-Unis de saboter avec des "exigences excessives" les négociations pour mettre fin à la guerre, un changement d'agenda de Donald Trump alimentant dans le même temps les spéculations sur une reprise des hostilités.



Par Nadine

Dans une conversation avec le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, le chef de la diplomatie iranienne Abbas Araghchi s'est plaint des "positions contradictoires" et demandes excessives répétées des États-Unis, ont rapporté les agences Tasnim et Fars. Ces facteurs "perturbent le processus de négociations menées sous l'égide du Pakistan", a estimé Abbas Araghchi. "Malgré sa profonde méfiance envers les États-Unis, la République islamique d'Iran s'est engagée dans ce processus diplomatique avec un esprit de responsabilité et le plus grand sérieux, et s'efforce de parvenir à un résultat raisonnable et équitable", a-t-il toutefois ajouté. Le chef de l'armée pakistanaise, le maréchal Asim Munir, est arrivé vendredi 22 mai à Téhéran dans le cadre de la médiation menée par son pays. Selon l'agence Irna, il a

parlé jusque tard dans la nuit de vendredi à samedi avec Abbas Araghchi des "derniers efforts et initiatives diplomatiques visant à empêcher une nouvelle escalade". Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, avait affirmé plus tôt que les divergences restent "profondes" entre Téhéran et Washington. Les questions de la fin de la guerre sur tous les fronts y compris au Liban, de la situation dans le détroit d'Ormuz et du blocus américain des ports iraniens, restent selon lui "en suspens", de même que le volet nucléaire. Le Qatar, touché de plein fouet par la guerre lancée par les États-Unis et Israël le 28 février, et d'autres pays multiplient en parallèle des efforts de médiation alternatifs. Téhéran a confirmé la visite d'une délégation qatarie vendredi. Des médias américains ont rapporté de leur côté que Washington envisageait de nouvelles frappes contre

Téhéran. Selon CBS News, des militaires américains se préparent à d'éventuels bombardements au cours du week-end, qui dure jusqu'à lundi aux États-Unis. Vendredi, Donald Trump a rassemblé ses plus proches conseillers pour discuter de la guerre, a affirmé Axios. Le président américain a en outre annoncé qu'il ne pourrait pas assister au mariage de son fils aîné Don Jr. aux Bahamas ce week-end, et qu'il devait rester à Washington plutôt que de se rendre dans un de ses golfs, pour des "raisons ayant trait aux affaires de l'État". Il a cependant déclaré vendredi lors d'un discours près de New York que les dirigeants iraniens "ont désespérément envie de conclure un accord." Depuis l'entrée en vigueur d'une fragile trêve le 8 avril après plus d'un mois de conflit, une seule séance de négociations, infructueuse, s'est tenue le 11 avril à Islamabad entre les représentants américains et iraniens.

ÉTATS-UNIS

Fuite chimique en Californie, environ 40.000 personnes évacuées

Environ 40.000 personnes ont reçu l'ordre d'évacuer leur domicile en Californie en raison d'une fuite d'un réservoir de produit chimique qui pourrait provoquer une explosion et envoyer des fumées toxiques au-dessus d'une vaste zone habitée. Une citerne de 26.000 litres de méthacrylate de méthyle, un produit chimique liquide et inflammable utilisé pour la fabrica-

tion du plastique, présente une fuite dans une localité du comté d'Orange, dans la banlieue sud de Los Angeles. Cette situation pourrait provoquer une importante pollution chimique au sol, ou bien déclencher une explosion, a expliqué un responsable des pompiers. L'ordre d'évacuation concerne environ 40.000 personnes et des milliers refusent de partir, a affirmé Amir

El-Farra, le chef de la police de Garden Grove, la localité où se déroule l'accident. Aucun blessé n'a été signalé pour l'instant par les autorités, qui n'ont pas communiqué sur l'origine de la fuite. Les autorités travaillent à la mise en place de barrières pour éviter que le produit toxique ne pollue les cours d'eau ou l'océan, situé à quelques kilomètres.

Nadine

SOUDAN

Plus de 4 millions de déplacés sont rentrés chez eux

Près de 4,2 millions de personnes sont rentrées volontairement ces dernières semaines au Soudan, alors que le pays, ravagé par le conflit, connaît une aggravation de la situation avec l'intensification de l'usage des drones, selon une agence des Nations unies. 83 % des rapatriés sont des déplacés internes, tandis que 17 % revenaient de l'étranger. Environ la moitié des retours sont des

jeunes de moins de 18 ans, précise un rapport de l'OIM publié vendredi, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Si le nombre de rapatriés a augmenté de 6 % par rapport au mois précédent, celui des personnes déplacées a diminué de 23 % par rapport au pic de population déplacée enregistré, et de moins de 1 % par rapport au mois précédent. La majorité des retours

a été enregistrée à Khartoum (1,9 million) et à Al Jazirah (1,1 million). L'agence onusienne indique que plus de deux millions de personnes supplémentaires devraient rentrer cette année dans la capitale soudanaise. Environ la moitié des retours ont été recensés dans des zones urbaines (52 %), tandis qu'environ la moitié (48 %) l'ont été dans des zones rurales.

Kamel

GAZA

Plus de 75 milliards de dollars de dommages et de pertes

L'agression sioniste dans la bande de Gaza a causé plus de 75 milliards de dollars de dommages et de pertes, selon un rapport actualisé publié conjointement par la Banque mondiale, les Nations unies et l'Union européenne. Le document indique que l'agression sioniste, qui s'est étendue d'octobre 2023 à octobre 2025, a entraîné des destructions massives des infrastructures et des secteurs essentiels, provoquant une crise humanitaire qualifiée de catastrophique et touchant tous les aspects de la vie dans l'enclave palestinienne. Les dommages directs aux infrastructures sont estimés à 35,2 milliards de dollars, tandis que les pertes économiques s'élèvent à près de 22,7 milliards de dollars, selon le même rapport. Le secteur du logement est le plus touché, avec environ 18 milliards de dollars de dégâts, suivi par le commerce et l'industrie, qui sont estimés à 9 milliards de dollars. Les transports ont subi des dommages évalués à 3,21 milliards de dollars, tandis que les secteurs de l'eau et de l'assainissement atteignent 1,7 milliard de dollars. Le secteur de la santé a enregistré 6,78 milliards de dollars de pertes économiques, auxquels s'ajoutent 1,39 milliard de dollars de dommages directs. Le rapport estime les besoins de reconstruction à 16,2 milliards de dollars pour le logement, 10,5 milliards pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, 10 milliards pour la santé et 9 milliards pour le commerce et l'industrie, soit près de 64 % des besoins totaux. Il indique également que plus de 1,9 million de Palestiniens ont été déplacés à l'intérieur de la bande de Gaza, et qu'environ 60 % de la population a perdu son logement, dans un contexte d'effondrement des services essentiels. Les besoins urgents pour la phase initiale de relèvement sont évalués à 10,8 milliards de dollars, tandis que la reconstruction à long terme nécessitera plus de 45 milliards de dollars sur cinq ans.

A.L

ADHÉSION DE L'UKRAÏNE À L'UE :

Zelensky critique la proposition allemande

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a jugé « injuste » la proposition allemande visant à accorder à l'Ukraine le statut de « membre associé » de l'Union européenne, estimant qu'elle priverait Kiev du droit de prendre part aux décisions du bloc, selon une lettre adressée aux dirigeants européens. Le chancelier allemand, Friedrich Merz, a proposé une formule transitoire permettant à l'Ukraine de participer aux réunions de l'Union européenne sans droit de vote, dans le cadre d'un cheminement vers une adhésion pleine et entière. Il a estimé que cette approche pourrait faciliter la conclusion d'un accord visant à mettre fin à la guerre en cours depuis quatre ans, déclenchée par l'invasion russe de l'Ukraine. Dans une lettre envoyée tard vendredi soir et consultée par Reuters, Volodymyr Zelensky, a également affirmé que la possible éviction du Premier ministre hongrois Viktor Orban, opposé de longue date à l'adhésion de l'Ukraine au bloc, à la suite des élections du mois dernier, ouvrirait une fenêtre pour des avancées substantielles dans les négociations d'adhésion. Dans sa lettre, Volodymyr Zelensky a estimé qu'il serait « injuste » que l'Ukraine soit présente au sein de l'Union européenne sans disposer d'un droit de voix, appelant à avancer vers une adhésion pleine et significative. Le message, adressé au président du Conseil européen António Costa, à la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen ainsi qu'au président chypriote Nikos Christodoulides, qui assure la présidence tournante du Conseil de l'UE, souligne que l'Ukraine « défend l'Europe entièrement, et non partiellement ».

Ismain

HADJADJ (MOSTAGANEM)

Poursuite des opérations d'aménagement urbain

La ville, de Hadjadj, dans la wilaya de Mostaganem, poursuit la réalisation de plusieurs projets d'aménagement urbain et de réhabilitation des infrastructures dans le cadre des programmes de développement local de l'année 2026. Les autorités locales assurent un suivi régulier des chantiers afin de veiller au respect des normes techniques et des délais de réalisation.



Par **Tayeb Bey Abdelkader**

Les principaux travaux concernent la réhabilitation des routes et l'aménagement urbain dans plusieurs rues et quartiers de la commune, notamment les rues Chahid Berrahou, Chahid Si Hamarid, Chahid Naïmi Abdelkader, Moujahida Benbadra Meryem et Chahid Belahouel Laid. Ces opérations visent à améliorer la circulation routière, renforcer l'éclairage public et

moderniser le cadre urbain. Parallèlement, les travaux de réalisation de trottoirs en pavés autobloquants et l'installation de nouveaux poteaux d'éclairage public se poursuivent au quartier Chahid Djaber Chaâbane, au centre de la commune. Cette opération contribuera à embellir l'entrée ouest de Hadjadj et à faciliter les déplacements des habitants. Le président de l'Assemblée populaire communale, M. Medjahed Fethi, effectue régulièrement des visites d'inspection

sur les différents sites en présence des entreprises chargées des travaux afin de suivre l'avancement des projets et d'insister sur la qualité des réalisations. Inscrites notamment dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour 2026, ces opérations traduisent la volonté des autorités locales de moderniser les infrastructures publiques, d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de renforcer l'attractivité urbaine de la commune.

MOSTAGANEM

La culture du pois chiche en expansion

La filière du pois chiche connaît, durant la campagne agricole 2025-2026 dans la wilaya de Mostaganem, une progression notable des superficies cultivées, dans le cadre des efforts visant à renforcer la sécurité alimentaire nationale et à développer la production des légumes secs considérées comme des cultures stratégiques. Cette dynamique s'inscrit dans un

programme agricole destiné à améliorer la production locale et le rendement des cultures, à travers un accompagnement technique des agriculteurs et un suivi des différentes étapes de production. Les conditions climatiques favorables, notamment les précipitations enregistrées durant la saison en cours, ont contribué à une meilleure crois-

sance des cultures et à l'amélioration des premiers indicateurs de production. Plusieurs exploitations agricoles affichent ainsi des résultats encourageants, notamment l'unité de production "Si Mourad", située dans la commune de Sidi Ali, où la culture du pois chiche présente des perspectives prometteuses en termes de rendement et de qualité. **Zakaria D.**

MOSTAGANEM

Chute mortelle d'un trentenaire du 2ème étage

Les services de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem ont enregistré, vendredi soir, un accident mortel ayant coûté la vie à un homme âgé de 34 ans, à la suite d'une chute du deuxième étage d'un

immeuble résidentiel situé au quartier Coopérative Maghreb Arabe « INES », dans la commune et daïra de Mostaganem. Selon la même source, les éléments de la Protection civile sont intervenus vers

18h00, après avoir été alertés de l'accident. La victime a succombé sur place à de graves blessures causées par la chute. Le corps du défunt a été transféré vers la morgue de l'hôpital local. **Zakaria D.**

AÏN SIDI CHERIF (MOSTAGANEM)

Opération préventive contre les incendies de forêt

La Conservation des forêts de la wilaya de Mostaganem a engagé une vaste opération d'entretien et de nettoyage au niveau de la forêt de Aïn Sidi Chérif afin de réduire les risques d'incendies. Les équipes forestières ont été mobilisées sur le terrain pour éliminer les éléments susceptibles de favoriser le départ ou la propagation des feux. Cette campagne préventive comprend notamment : l'enlèvement des arbres morts et des branches sèches ; le débroussaillage des abords des pistes et chemins forestiers ; l'ouverture et l'aménagement des accès pour faciliter l'intervention rapide des secours en cas d'urgence. À travers cette opération, les services des forêts entendent préserver ce patrimoine naturel, protéger les zones avoisinantes et renforcer le dispositif de prévention avant le début de la saison estivale. Parallèlement, des campagnes de sensibilisation et des appels à la vigilance seront adressés aux citoyens et aux riverains afin de prévenir tout comportement pouvant provoquer des départs de feu. **Hadj Bennaceur**

HASSI MAMÈCHE (MOSTAGANEM)

Lancement des inscriptions à la fibre optique pour douar El Maïzia

Algérie Télécom lance l'enregistrement des abonnés et la remise des modems. Après l'achèvement des travaux de déploiement du réseau internet fibre optique, une équipe d'Algérie Télécom s'est rendue à Douar El Maïzia, commune de Hassi Mamèche (wilaya de Mostaganem) pour procéder à l'enregistrement des habitants souhaitant bénéficier du service. Sur place, les agents ont recensé les demandes et remis directement les modems aux souscripteurs, permettant ainsi une mise en service rapide de la connexion très haut débit. Cette opération s'inscrit dans la continuité du programme national de modernisation des infrastructures numériques. L'objectif est d'améliorer l'accès à internet dans les zones rurales et de réduire la fracture numérique en offrant aux habitants un service plus stable et plus rapide. Avec l'arrivée de la fibre optique, Douar El Maïzia rejoint les localités connectées au réseau de nouvelle génération, ouvrant de nouvelles perspectives pour les familles, les élèves et les petites activités locales. **Hadj Bennaceur**

MOSTAGANEM

Un mort dans une collision entre deux voitures

Un accident de la circulation impliquant deux véhicules a coûté la vie à une personne dans la wilaya de Mostaganem. En effet, les éléments de la Protection civile sont intervenus vendredi à 22h15 à la suite d'une collision entre deux voitures, survenue près de la laiterie Salamandre, dans la commune et daïra de Mostaganem. L'accident a causé le décès d'un homme âgé de 47 ans. La dépouille mortelle a été transférée vers la morgue de l'hôpital local. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident. **Tayeb Bey Abdelkader**

HASSI MAMÈCHE (MOSTAGANEM)

Trois blessés dans un accident de la circulation

Les éléments de la Protection civile de l'unité de la daïra de Hassi Mameche, dans la wilaya de Mostaganem, sont intervenus vendredi à 16h09, à la suite d'un accident de la circulation survenu sur la RN n°17, à proximité du passage ferroviaire à l'entrée de la commune de Hassi Mameche. L'accident s'est produit après le dérapage puis le renversement d'un véhicule. Le bilan fait état de trois blessés de sexe masculin, âgés de 6 à 40 ans, présentant des blessures de gravité variable. Les équipes de secours ont prodigué les premiers soins sur place avant d'évacuer les victimes vers les services des urgences de l'hôpital local pour une prise en charge médicale. Une enquête a été ouverte par les services compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident. **Tayeb Bey Abdelkader**

ORAN

Saisie de 80 kg de kif traité et six arrestations

Les services de police de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi, au cours de la semaine écoulée, à démanteler la structure organisationnelle d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illégitime de drogues, et à saisir 80 kilogrammes de kif traité, avec l'arrestation de six (06) individus parmi ses membres, a indiqué un communiqué rendu public.



Par B. Adda

L'opération menée par la brigade de police judiciaire de la sûreté de daïra d'Aïn El Turck a permis de déjouer un plan criminel visant à faire transiter une importante quantité de kif traité en provenance du Maroc, via Oran, vers d'autres wilayas du pays. Un

membre du réseau a été arrêté dans un hôtel de la ville de Aïn El Turck à Oran, alors qu'il faisait l'objet de recherches dans des affaires liées aux stupéfiants. Une quantité de drogue estimée à 80 kg de kif traité a été retrouvée dans son véhicule, dissimulée dans une cache secrète aménagée dans la carrosserie du véhicule. L'opération, menée sous la super-

vision du parquet compétent, a également permis d'identifier et d'arrêter cinq (05) autres membres du même réseau criminel, dont une femme, ainsi que la saisie d'un second véhicule utilitaire utilisé dans cette activité criminelle. Les suspects ont été présentés par devant M. le procureur de la République près le tribunal de Aïn El Turck.

WILAYA D'ORAN

Examen de l'avancement des projets de développement

Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a présidé une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des opérations de développement à travers la wilaya, en présence des directeurs de l'exécutif ainsi que des cadres de la wilaya, a indiqué un communiqué rendu public. Lors de la réunion,

M. le wali a suivi un exposé portant sur la situation des programmes des projets sectoriels PEC inscrits avant l'année 2023, présenté par les directeurs des secteurs des travaux publics, des ressources en eau, des équipements publics, du logement, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, de la culture, de

l'industrie, de l'emploi, de la santé, de l'éducation, de la conservation des forêts, de la formation professionnelle, de l'environnement, de la jeunesse et des sports, ainsi que de l'agriculture. À cette occasion, M. le wali a donné des instructions en vue de l'achèvement des opérations restantes et de leur clôture. B. Adda

EL-BAYADH

Trois arrestations pour vol de câbles téléphoniques

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment les infractions de vol, les services de la 5ème sûreté urbains de la Sûreté de wilaya d'El Bayadh, ont procédé à l'interpellation de trois individus, dont des mineurs, impliqués dans une affaire de vol de câbles téléphoniques en cuivre, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération fait suite à une plainte faisant état de dégradations et de vols

visant le réseau de câbles en cuivre ainsi que la fibre optique de la téléphonie fixe et mobile. Sur la base des informations fournies aux éléments de la police judiciaire, les recherches et investigations ont été intensifiées, permettant d'identifier les auteurs présumés puis de les arrêter. Il s'agit d'un majeur et de deux mineurs. Après accomplissement de toutes les procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le parquet

près le tribunal d'El Bayadh dans le cadre d'une procédure judiciaire. Une peine de cinq (05) ans de prison ferme a été prononcée à l'encontre du principal mis en cause, assortie d'une amende de 50 millions de centimes et d'une autre indemnisation fixée à 20 millions de centimes. Concernant les mineurs, une décision de placement dans un centre spécialisé de protection de l'enfance délinquante a été prononcée. B.A

FUITE DES SUJETS DU BEM À SIDI BEL-ABBÈS

Trois condamnations à 5 ans de prison

Le tribunal de Sfisef, 35 km à l'Est de Sidi Bel-Abbès, a condamné trois personnes à cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 Da chacune, pour avoir diffusé des sujets des épreuves du BEM durant leur déroulement, via des moyens de communication à distance sur les réseaux sociaux. Selon un communiqué du procureur de la République près le tribunal de Sfisef, l'affaire remonte au mercredi 20 mai 2026 où les investigations menées par le service central de lutte contre la cybercriminalité, dans le cadre du suivi du bon déroulement des examens du BEM, session 2026, ont permis d'identifier un compte électronique dont la propriétaire, la dénommée (B.S), a publié le sujet de l'épreuve de l'éducation islamique pendant l'examen. Cette dernière l'a reçu de la dénommée (B.N), une agent d'administration au CEM Guermouche Mohamed. Le sujet a ensuite été publié dans un groupe électronique sur Facebook intitulé « BEM 2026 ». Les enquêteurs ont identifié une troisième suspecte (H.S) surveillante de son état. Cette dernière a photographié, au moyen de son téléphone portable, les sujets des examens d'histoire et de géographie avant de les transmettre via l'application Messenger depuis son compte personnel à la propriétaire d'une page nommée « Awladi Jannati », 15 minutes après le début de l'épreuve. A l'issue de l'ouverture d'une enquête approfondie, les trois suspectes ont été présentées devant le parquet jeudi dernier pour être jugées en comparation immédiate, en application des articles 253 bis 6 et 253 bis 7 du Code pénal, relatifs aux infractions liées à la diffusion et à la fuite des sujets des examens officiels par voie électronique.

Moussa Noui

SIDI BEL-ABBÈS

Forte mobilisation pour le don de sang

La caravane nationale de don de sang « Banque de la vie » a fait escale tout récemment dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, suscitant une forte mobilisation citoyenne. Dès les premières heures de la matinée, une forte affluente des citoyens a été enregistrée au niveau des différents points de collecte. Cette initiative d'envergure nationale vise à renflouer de manière significative les stocks de poches de sang des centres de transfusion. Face à l'urgence des besoins hospitaliers, la population locale a répondu massivement à l'appel de la solidarité. Et afin d'optimiser l'organisation et de rapprocher l'événement des donneurs, une stratégie de proximité rigoureuse a été déployée. Le Dr Latifa Adaïda, cheffe du centre de transfusion sanguine de la wilaya a indiqué que cinq points stratégiques majeurs ont été sélectionnés d'une manière minutieuse à travers le territoire de la wilaya. Ce choix de sites spécifiques a été conçu pour assurer une couverture géographique optimale et faciliter l'accès à l'ensemble des citoyens voulant contribuer à cette action salvatrice. Sur chaque site, des équipes médicales et paramédicales spécialisées s'activent pour accueillir les bénévoles dans le strict respect des protocoles sanitaires. Chaque donneur bénéficie d'un bref entretien médical préalable pour valider son aptitude au don. Une grande dynamique citoyenne a été créée parmi les citoyens pour garantir un nombre maximal de prélèvements durant le séjour de la caravane dans la wilaya.

Moussa Noui

MASCARA

Trois morts et quatre blessés sur la route

Les services de la Protection civile de la wilaya de Mascara, sont intervenus vendredi à 20h30 suite à un accident de la circulation survenu sur la voie de contournement reliant la route nationale n°07 au chemin de wilaya n°58, dans la zone de Meriata, commune et daïra de Aïn Fekan, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident, impliquant une collision entre deux véhicules, a causé le décès de trois personnes sur les lieux, âgées entre 3 et 35 ans, ainsi que des blessures à quatre autres victimes. Les blessés ont reçu les premiers soins avant d'être évacués en urgence vers l'hôpital local, tandis que les dépouilles des victimes ont été transférées vers la morgue du même établissement hospitalier.

A R



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Sald Hamdine Bir Mourad Rais - ALGER
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

**PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAITRISE D'ŒUVRE)**

**Étude Et Suivi Des Travaux De Réalisation De 2000 Logements Location-Vente En TCE
Avec Locaux A Usage Commercial, Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les
Travaux De Viabilisation Au Site 02 Pole Urbain Ahmed Zabana, Commune De
Messergahine, Daira De Boutlelis, Wilaya D'Oran.**

**AADL 03 « TRANCHE 300 000 LOGEMENTS »
ZONE 01
N° 34/ 26 /-AADL-ORAN**

En application aux dispositions de la Loi n° 12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 42, 47 et 48 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « AADL » - Direction Régionale D'ORAN lance un Concours National d'Architecture Restreint (Maitrise d'œuvre) pour Étude Et Suivi Des Travaux De Réalisation De 2000 Logements Location-Vente En Tee Avec Locaux A Usage Commercial, Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation Au Site 02 Pole Urbain Ahmed Zabana, Commune De Messergahine, Daira De Boutlelis, Wilaya D'Oran.

Le présent concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre), s'adresse aux architectes et aux bureaux d'études nationaux inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

A. Capacité professionnelle :

1)CAS DE SOUMISSONNAIRE SEUL :

a. Capacités professionnelles

- Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.

b. Capacité financière :

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 30 000 000,00 DA. Il s'agit du chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) meilleurs bilans des six (06) dernières années des (2020, 2021, 2022, 2023, 2024 ou 2025 éventuellement), justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers visés par les services des impôts, ou par le certificat d'existence C20 délivrés et visés par les services des impôts.

- Capacités techniques :

- Références professionnelles :

- Ayant déjà assuré la mission d'étude et de suivi, d'au moins :
- Un cumul de 800 logements en TCE en prenant en considération les projets minimum de 350 logements en TCE.
- Ou un projet d'équipement classé à la catégorie « C ».
- Et deux (02) projets d'équipement classés à la catégorie « B ».

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne d'exécution ou d'exécution des projets réceptionnés contenant :

- L'intitulé et la catégorie du projet
- Le montant du projet
- La date de réception provisoire ou définitive.

Délivrés par : des maîtres d'ouvrage publics.

Les promoteurs ou opérateurs privés ayant réalisés des logements ou équipement sont tenus de présenter des attestations délivrées par les Directions de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, ou de la Direction du logement, justifiant la mission étude et suivi (logements ou équipement) des projets réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Ces attestations doivent contenir obligatoirement les informations suivantes :

- L'intitulé et la catégorie du projet
- La référence et la date du permis de construire.
- Certificat de conformité
- Le montant du projet (déclaré par l'opérateur sur le devis joint à la demande du permis de construire)

- Moyens humains :

Disposant au minimum le personnel suivant :

- Un (01) Chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine de bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.
- Un (01) Architecte ou ingénieur ou master en bâtiment ayant une expérience minimum de 03 ans.

Justifiés par : les diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et fiche carrière, Contrat ANEM.

NB :

Les capacités des sous-traitants sont aussi prises en considération à la condition d'existence entre le candidat et les sous-traitants, ingénieurs agrés, bureaux d'études techniques unidisciplinaires ou pluridisciplinaires, de relation juridique sous forme de contrat notarié.

- Moyens matériels :

- Disposant au minimum les moyens matériels suivants :
- Deux (02) véhicules automobiles
- Trois (03) micro-ordinateurs ;
- Trois (03) imprimantes ;

Justifiés par les pièces suivantes :

- Carte grise et police d'assurances en cours de validité pour le véhicule automobile.
- procès-verbal de constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés par facture d'achat ou un acte de vente notarié, le cas échéant datant de Six (06) mois au maximum avant la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant.

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, mais chaque membre doit présenter un agrément valide. Le groupement doit être impérativement solidaire.

Conformément aux articles 57, 77 et 81 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le soumissionnaire ne peut participer qu'une seule fois au sein d'un groupement à l'occasion des différents appels à la concurrence des programmes de logement location-vente AADL 3 (300 000 logts-tranche 2026), faute de quoi les groupements concernés par la participation d'un soumissionnaire au sein de plus d'un groupement seront écartés.

NB :

- Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.
- Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.
- Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation technique.
- Les moyens humains ayant été utilisé dans un autre projet location-vente en cours, ou un projet objet d'appel d'offres (concours) AADL3 ; ne peuvent être pris en compte au présent concours.

Le cahier des charges du concours sera retiré auprès de la Direction de l'Agence Régionale AADL ORAN sis Bloc n°23 cite 1377 logts USTO Bir EL Djir -Oran , contre la somme de Trente Mille Dinars (30.000,00 DA) non remboursable versée au compte N° 004 00416401002754607 Auprès de la banque CPA, représente les frais de reproduction.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet, dans le cas d'un groupement momentanément, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulation contraires dans la convention de groupement. Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours national d'architecture restreint.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, Les candidats intéressés par le présent concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) pour l'étude et suivi sont invités à remettre le dossier de candidature inséré dans une enveloppe cachetée, qui comprend :

1. Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
3. La déclaration de sous-traitant ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
4. Une copie du statut pour les personnes morales ;
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 03 du présent cahier des charges.
6. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.

Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention citée ci-dessus :

A Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale AADL Oran
« Concours National d'Architecture Restreint N°/.....
Maitrise d'œuvre de
.....
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture
des plis et d'évaluation des offres »

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

La Direction de l'Agence Régionale AADL d'ORAN

Le Secrétariat Régional 6ème étage

Sis au BLOC N° 23 cite 1377 logts -USTO - BIR EL DJIR -ORAN

La durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans la presse écrite ou BOMOP ou presse électronique ou le portail électronique des marchés publics, selon les phases suivantes :

- **10 jours pour le dossier de candidature** ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.

NB :Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.

- **21 jours pour l'offre technique, prestations et financière** ; Les candidats présélectionnés, seront invités par voie de presse écrite et BOMOP et presse électronique et le portail électronique des marchés publics à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières.

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers candidatures correspondent au dernier jour de la durée de préparation, soit le Dixième jour (10) au plus tard à 12h00 (heure limite) à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel à la concurrence dans la presse écrite ou le BOMOP ou presse électronique ou le portail électronique des marchés publics.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

L'ouverture des dossiers de candidature intervient à la date et à l'heure du dernier jour du délai de préparation des offres y afférent, à 13 h00.

Le service contractant invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des dossiers de candidature, préalablement informés dans l'avis du concours national.

La durée de validité de l'offre est de **quatre-vingt-dix (90) jours** augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

**LE DIRECTEUR REGIONAL
AADL ORAN**

Bouguirat, la mémoire fertile de Mostaganem

Carrefour entre Mostaganem, Relizane et Mascara, Bouguirat a longtemps vécu au rythme des marchés, des récoltes et des caravanes reliant l'intérieur du pays au littoral méditerranéen.



Par Hadj Benaceur

Le nom Bouguirat pourrait provenir d'un ancien mot populaire lié au pain ou aux céréales, ce qui rappelle la vocation nourricière de cette terre agricole. Située dans une vaste plaine agricole arrosée par plusieurs oueds saisonniers. Bouguirat, est connue pour la fertilité de ses terres où l'on cultive céréales, olives, légumes et vignobles. Les tribus rurales y pratiquaient l'agriculture et l'élevage bien avant l'arrivée des Ottomans puis des Français. Sous la période ottomane, la région dépendait du Beylik d'Oran. Bouguirat n'était alors qu'un ensemble de douars et de terres agricoles occupés par des tribus vivant principalement de l'agriculture et du commerce rural. En 1862, un décret signé par l'empereur Napoléon III ordonne la création d'un centre de colonisation

sur la route reliant Mostaganem à Relizane. Le nouveau village fut implanté dans la plaine de Bouguirat afin d'accueillir des colons agricoles. Bouguirat participa activement à la guerre de Libération nationale. Les campagnes environnantes servirent de refuge et de zone de passage pour les moudjahidines de l'ALN. De nombreuses familles de Bouguirat ont payé un lourd tribut durant la Révolution algérienne entre 1954 et 1962. Après l'indépendance, plusieurs terres agricoles coloniales furent récupérées dans le cadre de la réforme agraire. Après l'indépendance, Bouguirat est devenue le chef-lieu de daïra regroupant les communes Safsaf, Sirat et Souaffia. Aujourd'hui, la commune demeure un important centre agricole de la wilaya de Mostaganem. On y cultive les céréales, les légumes, les agrumes, l'olivier et la vigne. Le marché hebdomadaire de Bouguirat reste également

un point de rencontre économique important pour les habitants des communes voisines. La région était également marquée par la présence de zaouïas et de marabouts influents, notamment autour de Sidi Charef, dont la waâda demeure aujourd'hui une tradition populaire importante. Chaque année, cette fête attire encore des visiteurs venus assister aux fantaisies et aux cérémonies religieuses. Le mausolée de Sidi Charef Ibn Sidi Abdellah El Hassani est un lieu de recueillement spirituel majeur situé dans le village de douar Sidi Charef à 7 km de Bouguirat. Le mausolée fait l'objet d'une fête annuelle très réputée qui draine des dizaines de milliers de visiteurs et cavaliers venus de plusieurs wilayas. Lors des Waâdas ou célébrations, les lieux accueillent des récitations coraniques et des chants religieux glorifiant le Prophète. Que le Salut soit sur lui.

KOLÉA (TIPASA)

L'association de musique andalouse

"El Fen El Acil" anime un concert à Alger

L'association culturelle de musique andalouse, "El Fen El Acil" de Koléa, a animé, jeudi soir à Alger, un concert de chants du terroir, rappelant la profondeur culturelle et historique millénaire du patrimoine poétique et musical algérien, ainsi que le génie créatif qui habite cette musique savante, à travers la virtuosité de ses instrumentistes. Accueillie à l'Auditorium du palais de la Culture Moufidi-Zakaria sous

l'égide du Ministère de la Culture et des Arts, la trentaine d'instrumentistes dont une dizaine de musiciens, sous la direction de Mohamed Benladjreb à la mandoline, a remonté l'histoire, enchantant l'assistance avec les merveilles du "tarab andalou authentique" dans des atmosphères empreintes de convivialité. Les héritiers du Maître Brahim Benladjreb, à l'origine de la création de cette association, ont

choisi de remettre au goût du jour, des pièces rares issues de la tradition musicale dite "En'Nouba El Mefkouda" (la nouba égarée) ou "Noubet El Djad", témoignant d'un héritage culturel et historique millénaire. Dans leurs accoutrements traditionnels de haute couture et leurs costumes, les instrumentistes de tous âges, ont donné du plaisir au public, avec un programme prolifique présenté en deux parties. *Sanae*

WILAYA D'ALGER

Riadh El Feth et l'Aïd El-Adha au menu de la réunion du Conseil exécutif

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé une réunion du Conseil exécutif, consacrée au suivi de la situation de l'établissement public de wilaya chargé de la gestion de Riadh El Feth et aux préparatifs en prévision de l'Aïd El-Adha, a indiqué un communiqué des services de la wilaya. Lors de la réunion du Conseil exécutif, un exposé a été présenté sur les travaux en cours dans le cadre du "programme de réaménagement et de réhabilitation de l'espace Riadh El Feth, suite au transfert de sa gestion aux services de la wilaya d'Alger", précise la même source. Au terme de l'exposé, M. Rabehi a insisté sur "la nécessité d'achever les travaux avant le début de la saison estivale", afin que cet espace puisse accueillir convenablement "les activités artistiques, sportives et récréatives qui y sont prévues". Dans le cadre du suivi des préparatifs en prévision de l'Aïd El-Adha, le ministre a écouté des exposés sur les différentes mesures prises, notamment concernant l'aménagement des cimetières, le programme de permanence pour les commerçants et l'opération de collecte des peaux de moutons. A ce propos, le ministre a insisté sur "l'importance de sensibiliser les citoyens à la nécessité de préserver les peaux et d'éviter de les jeter ou de les détériorer, d'autant plus qu'un plan spécial de collecte des déchets a été mis en place par les établissements publics Netcom et Extranet, avec une augmentation des rotations". Le communiqué a également évoqué "le programme de permanence prévu au niveau des établissements de santé", faisant état de "la mobilisation de 65 pharmacies de garde". Il a également été question, lors de la réunion, des mesures prises pour "assurer l'approvisionnement en eau potable et la continuité de l'alimentation en électricité, en gaz et en carburant" et "garantir la disponibilité des liquidités au niveau des bureaux de poste et des distributeurs automatiques, avec un rehaussement des montants injectés quotidiennement", ajoute la même source, faisant état, par ailleurs, de "l'extension des horaires de travail des différents moyens de transport". Les services de la Protection civile ont, de leur côté, prévu "un dispositif de permanence destiné à assurer une intervention rapide et efficace le cas échéant". Parallèlement, "un programme d'animation riche et varié sera déployé à travers les différentes places publiques, les espaces forestiers et les salles d'exposition". *Rachid*

ALGER

Concert de musique en hommage à la diva Warda El-Jazayria

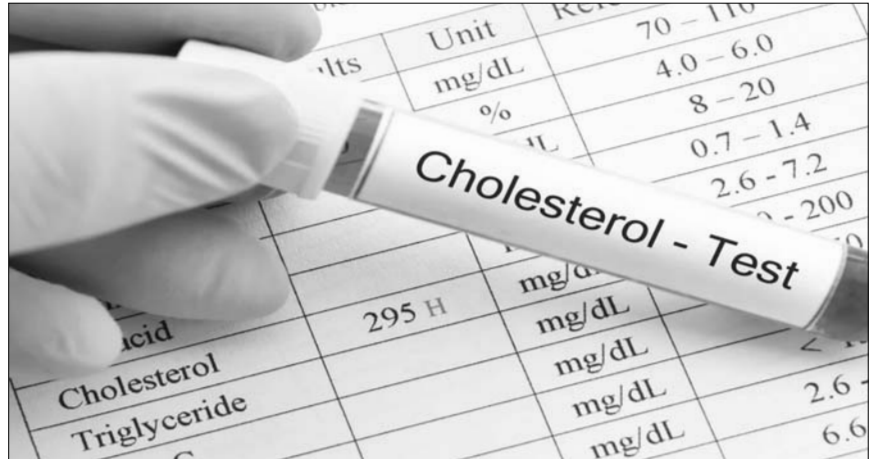
Un concert de musique a été animé, vendredi soir à Alger, en hommage à la diva de la chanson arabe Warda El Jazayria à l'occasion du 14e anniversaire de sa disparition. Zain Awad de Jordanie et Asma Ben Ahmed de Tunisie et les lauréats de la dernière édition d'Alhan Wa Chabab, Chaima Maalem et Sabri Azzeddine ont animé cette soirée à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh devant un public nombreux. Ce premier concert intervient dans le cadre de l'événement intitulé : "Les nuits de Warda El Jazayria", ouvert le 17 mai dernier (date anniversaire de sa disparition en 2012) et qui s'étale jusqu'au 23 mai, sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, présente à cette soirée, en compagnie du ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, et de la ministre de la Formation et l'Enseignement professionnels, Mme Nassima Arhab. Warda Al-Jazairia, qui compte plus de 300 chansons oscillantes entre classiques orientaux, romances et hommages patriotiques, a été évoquée à travers un voyage musical onirique ayant résonné dans la solennité du moment, telle une ode contemplative, invitant à méditer ces mélodies suspendues hors du temps, empreintes de nostalgie, que l'intemporelle cantatrice a gravées dans les mémoires. Des expositions de collections rares d'objets et souvenirs retraçant la carrière de Warda El Jazayria et de photos inédites, organisées en partenariat avec le Centre national de documentation de l'image et des médias, ont marqué cet événement depuis son ouverture, le 17 mai dernier. Avant et après le spectacle, le fils, Reyad Kesri, s'est livré à une séance de dédicace de son livre "La voix, le sang et la vie Fragments d'une présence : Warda El Jazayria", récemment paru aux Editions Dalimen, et dont le contenu pourrait constituer, de l'avis de plusieurs spectateurs, un excellent support pour l'écriture d'un scénario de long métrage consacré au parcours de vie singulier de la grande artiste Warda El-Jazayria. *Sanae*



CHOLESTÉROL ÉLEVÉ : Ce que révèle vraiment votre bilan sanguin

Un simple bilan sanguin peut suffire à révéler un déséquilibre silencieux mais lourd de conséquences : un excès de cholestérol dans le sang.

Le cholestérol est un lipide indispensable au bon fonctionnement de l'organisme. Il entre dans la composition des membranes cellulaires, participe à la production d'hormones et de vitamine D. Mais lorsqu'il est présent en excès, il devient un facteur de risque cardiovasculaire majeur. Le dosage sanguin permet de détecter ce que l'on appelle une dyslipidémie, c'est-à-dire une anomalie du taux de lipides dans le sang. Ce bilan est d'autant plus important qu'un taux de cholestérol élevé ne provoque aucun symptôme, mais peut favoriser l'apparition de plaques d'athérome dans les artères, engendrant un risque accru d'infarctus ou d'AVC. Un bilan lipidique mesure principalement quatre éléments clés : Le cholestérol total, qui ne suffit pas à lui seul à évaluer le risque ; Le LDL-cholestérol (le "mauvais" cholestérol), principal responsable du dépôt de graisse dans les artères ; Le HDL-cholestérol (le "bon" cholestérol), qui aide à éliminer l'excès de cholestérol des artères en le transportant vers le foie, où il est éliminé ; Les triglycérides, autres graisses circulantes, souvent liées à une alimentation trop riche en sucres ou à une consommation excessive d'alcool. Un LDL trop élevé ou un HDL trop bas sont considérés



comme des facteurs de risques cardiovasculaires. Toutefois, ces valeurs sont toujours interprétées en fonction du profil global du patient : âge, antécédents, tabagisme, hypertension, diabète... Des changements simples, mais réguliers, peuvent impacter favorablement les taux de cholestérol. En première intention, je recommande de : Limiter les aliments gras

saturés : charcuteries, fritures, produits transformés ; Favoriser les oméga-3 : poissons gras, huile de colza, noix ; Bouger chaque jour, même modérément : marche rapide, vélo... ; Limiter l'alcool et arrêter le tabac, qui impacte significativement le taux de bon cholestérol ; Introduire plus de fibres : légumineuses, légumes, flocons d'avoine.

Ces 5 symptômes peuvent révéler un cancer caché !

Vous avez souvent envie d'uriner ? Attention, les troubles de la vessie font partie d'un des premiers symptômes de la maladie. Des douleurs dans le bas du dos Soyez particulièrement alertes si vous ressentez des douleurs au niveau du bas du dos inexplicables, il pourrait s'agir en effet d'un signe avant-coureur du cancer de l'ovaire. Ces douleurs lombaires sont causées par le développement de la tumeur cancéreuse qui s'étend au-delà des ovaires, dans le bassin ou l'abdomen et qui provoque une inflammation et une irritation des tissus. Des ballonnements Les troubles intestinaux constituent un des principaux symptômes du cancer de l'ovaire. Constipation, ballonnements, problèmes digestifs, ne prenez pas à la légère ces maux, surtout s'ils sont réguliers. Dans ce cas, consultez rapidement un-e médecin ou un-e gynécologue. Des douleurs inexplicables pendant les rapports sexuels doivent également vous alerter. En effet, celles-ci peuvent révéler un cancer des ovaires à un stade précoce. Les troubles gynécologiques figurent également parmi les signes avant-coureurs du cancer de l'ovaire. Ils peuvent se traduire par des saignements vaginaux anormaux (flux abondant, en dehors des règles, irrégularité), notamment après la ménopause. Des pertes vaginales fréquentes (claires ou avec un peu sang) peuvent aussi être constatées ainsi que des tensions dans les seins. Si le cancer de l'ovaire n'est pas évident à détecter, à cause de ses symptômes souvent confondus avec des troubles digestifs classiques ou des perturbations de cycle menstruel anodines, certains signes doivent tout de même vous alerter.

Qu'est-ce que le purpura ?



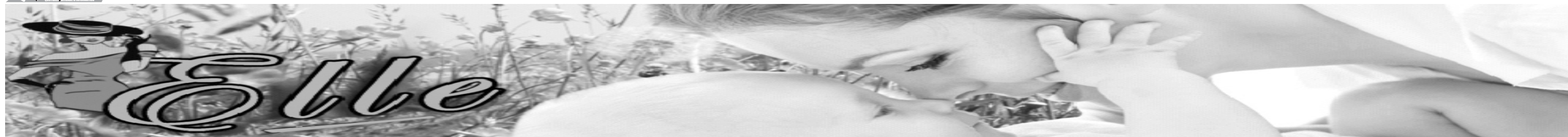
Le purpura correspond à de mini hémorragies au niveau de la peau et des muqueuses. Le sang sort des vaisseaux, puis reste sous la peau et la muqueuse, se présentant sous forme de points rouges, de taches rouges, de traits rouges ou d'hématomes. C'est-à-dire que ces taches ne disparaissent pas lorsque l'on appuie dessus. Le purpura ne démange pas. Il peut être lié à une infection très grave comme une méningite, à chute de nombre des plaquettes dans le sang (on parle dans ce cas de purpura thrombopénique). Il peut aussi être lié à une anomalie des vaisseaux sanguins (on parle alors de purpura vasculaire ou purpura rhumatoïde). Le purpura est parfois une urgence extrême. En effet, en cas de fièvre, de maux de tête et de rai-

deur denucé associées à un purpura chez l'enfant, il faut appeler le SAMU. Il peut en effet s'agir d'un purpura fulminans lié à une méningite à méningocoque. Cette maladie nécessite une prise en charge la plus rapide possible. De même, chez un adulte un purpura avec une tache de plus de 3 mm associé à de la fièvre est une urgence extrême, car il peut aussi s'agir d'une méningite, à chute de nombre des plaquettes dans le sang (on parle dans ce cas de purpura thrombopénique). Il faut aussi être lié à une anomalie des vaisseaux sanguins (on parle alors de purpura vasculaire ou purpura rhumatoïde). Le purpura est parfois une urgence extrême. En effet, en cas de fièvre, de maux de tête et de rai-

Pourquoi est-ce que je tousse même en été ?

L'été est là, les températures élevées, le soleil, les sorties à la plage... Pourtant, vous êtes pris d'une toux qui ne s'arrête plus. Celle-ci peut avoir plusieurs raisons. Elle peut être due à : Un rhume. Les « rhumes d'été » existent. Il s'agit d'une infection respiratoire d'origine virale, comme les rhumes hivernaux. Ils peuvent ainsi survenir en plein été et provoquer les mêmes symptômes qu'en hiver. Les allergies : la rhinite allergique est la manifestation la plus courante et la plus constante de l'allergie respiratoire. « Les symptômes de la rhinite allergique sont les suivants : des éternuements, une rhinorrhée, une congestion nasale et un prurit nasal, oculaire et du palais. Elle s'accompagne aussi fréquemment d'un écoulement nasal postérieur et d'une toux » indique les spécialistes des Hôpitaux universitaires de Genève. La pollution : respirer un air très pollué peut entraîner différents symptômes dont la toux, mais aussi un essoufflement, une aggravation de l'asthme, une

irritation des yeux, une difficulté à respirer... ; Les changements de température : l'air conditionné assèche l'air. Conséquences : les muqueuses nasales sont asséchées et se défendent en s'humidifiant. L'écart de température entre les pièces climatisées et l'extérieur peut faire réagir votre corps. Heureusement, il est tout à fait possible de calmer sa toux naturellement. Si la toux est sèche (sans expectorations) il faut opter pour des remèdes qui calment l'irritation. En revanche, si la toux est grasse, il faut opter pour des soins qui aident à la décongestion. Ainsi, il est possible d'opter pour : L'hydratation : boire beaucoup aide à réduire l'inflammation, à soulager l'assèchement et l'irritation. Les tisanes ou les thés sont parfaits pour calmer les toux grasses ; Le gingembre possède des propriétés anti-inflammatoires qui peuvent aider à soulager la toux sèche. Il suffit d'infuser quelques morceaux de gingembre frais dans de l'eau froide ou chaude.



Voici l'astuce simple et redoutable pour nettoyer facilement la plaque du four !

L'idée de son nettoyage peut s'avérer être un véritable cauchemar. Heureusement, une astuce partagée par Marouane Lebbad, sur son compte Instagram @cleanbymarouane, permet de redonner de l'éclat à votre plaque de manière efficace et rapide ! "Tu ne galèreras plus à nettoyer la plaque de ton four !" Fini le calvaire de la plaque impossible à dégraisser ! Grâce à cette astuce proposée par le créateur de contenus spécialisé dans l'entretien de la maison, vous arriverez à nettoyer correctement votre plaque. Tu ne galèreras plus à nettoyer la plaque de ton four ! Pour reproduire cette méthode, suivez ces étapes : Commencez par frotter votre plaque à l'aide d'une éponge imbibée de savon noir, puis rincez le tout à l'eau claire. Cela aide à éliminer les premiers résidus de graisse en surface. Munissez-

vous ensuite de pierre d'argile et de laine d'acier triple 0. Déposez un peu de pierre d'argile sur la laine d'acier et frottez énergiquement votre plaque. Une fois la plaque bien frottée, rincez abondamment à l'eau tiède afin de bien éliminer tous les résidus de pierre d'argile. Pourquoi est-il important de nettoyer régulièrement son four ? Au-delà de l'aspect esthétique et peu ragoûtant d'une plaque sale, l'entretien est une question de sécurité. Une plaque encrassée présente des risques réels pour la santé. En effet, lorsqu'on ne la lave pas, les résidus carbonisés émettraient souvent des fumées cancérigènes lors des cuissons suivantes. "Vous pensez manger sain et vous vous faites du mal", avait alarmé le docteur Saldmann, rappelant ainsi que la propreté du four est indissociable d'une alimentation saine.

Robe rouge fleurie : avec quoi la porter ?

Le charme intemporel de la robe rouge fleurie La robe rouge fleurie est bien plus qu'un simple vêtement ; elle est une ode à la féminité, à l'audace et à la romance. Portée à travers les générations, cette pièce évoque des images de jardins en fleurs, de journées ensoleillées et de moments insouciantes. Enracinée dans la culture mode depuis des décennies, elle est le parfait mélange de couleurs vives et de motifs floraux. Les nuances ardentes du rouge conjuguées aux détails floraux en font une pièce à la fois élégante et audacieuse, capable de s'adapter à une multitude d'occasions, du déjeuner décontracté à la soirée cocktail. Harmonisation des chaussures : de l'élégance au confort Lorsqu'il s'agit de marier votre robe rouge fleurie avec une paire de chaussures, plusieurs options s'offrent à vous. Pour une allure sophistiquée, les talons hauts, qu'ils soient aiguilles ou blocs, sont les compagnons idéaux. Les nuances neutres, telles que le beige, le noir ou le doré, complètent parfaitement le rouge vif sans voler la vedette à la robe. Pour une ambiance plus décontractée, une paire de sandales en cuir ou même des espadrilles peuvent apporter cette touche estivale tant désirée. Pour les journées plus fraîches de l'automne 2026, des bottines en daim peuvent ajouter une dimension plus chaleureuse à votre ensemble. Accessoires : comment compléter le look Les accessoires jouent un rôle crucial dans la finalisation de votre look avec une robe rouge fleurie. Les bijoux délicats, comme une fine chaîne en or ou des boucles d'oreilles pendantes, peuvent ajouter une touche d'élégance sans surcharger la tenue. Les sacs à main doivent être choisis en fonction de l'occasion : un sac à main structuré pour une soirée ou un sac en bandoulière pour une sortie décontractée. N'oubliez pas non plus les ceintures. Une ceinture fine, en cuir ou en métal, peut accentuer la taille et ajouter une touche finale à la robe. Mise en avant de la robe : le choix des vestes et des manteaux À mesure que les saisons changent, la manière de porter votre robe rouge fleurie évolue. Lors des soirées plus fraîches, l'ajout d'une veste ou d'un manteau peut non seulement vous garder au chaud mais aussi enrichir votre style. Une veste en jean délavé peut apporter une touche décontractée, tandis qu'un blazer noir cintré évoque une élégance professionnelle.



Tartelettes au citron



- **Ingredients:** Pâte sablée crème au citron recette Meringue : 2 blancs d'oeuf 125 g de sucre 1 pincée de sel zeste de citron
- **Préparation:** Foncer les cercles ou moules à tartelettes. Piquer le fond de tarte à l'aide d'une fourchette. Couvrir d'une feuille de cuisson et verser les légumes secs (haricots blancs par exemple). Cuire à 180 C durant 15 min, retirer la feuille de cuisson ainsi que les haricots blancs et poursuivre la cuisson (tout dépend des fours vérifier la cuisson de temps en temps).
- Étaler la crème au citron sur la pâte sablée cuite et réserver. Préparer la meringue en battant les blancs en neige ferme avec la pincée de sel.
- Ajouter le sucre petit à petit ainsi que le zeste de citron, tout en continuant à battre au fouet électrique.
- Décorer la tarte en utilisant une poche à douille ou à l'aide d'une cuillère et faire des piques avec une fourchette. Dorer la meringue au four position grill. Laisser refroidir avant de déguster

Comment bien nettoyer les oreilles du bébé ?



En voyant le cérumen dans les oreilles, on peut avoir envie de l'enlever. Son aspect n'est pas très esthétique, et peut laisser penser que c'est de la saleté, mais c'est tout l'inverse ! Il ne contient aucune bactérie et va, au contraire, servir de barrière pour protéger les oreilles de votre enfant (et les vôtres) des infections et des microbes. Par exemple, pour éviter une otite à votre bébé, il ne faut pas nettoyer ses oreilles en profondeur, mais plutôt lui déboucher et lui nettoyer le nez. Il ne faut donc pas chercher à éliminer le cérumen à tout prix et seulement, si besoin est, enlever le surplus. Comment nettoyer les oreilles de bébé en toute sécurité ? Au moment de laver les oreilles de votre tout-petit, il faut avant tout penser à sa sécurité. Aussi, il n'est pas conseillé d'utiliser de coton-tige, et encore

moins de coton-tige en spirale. Vous risqueriez d'enfoncer le cérumen dans le conduit auditif et de créer un bouchon d'oreille, ou d'aller trop loin, car celui-ci est plus court de celui des adultes. Vous pourriez donc atteindre le tympan de votre bébé et, au pire, le percer. Pendant que vous nettoyez ses petites oreilles, il faut également être vigilant à ce qu'il ne fasse pas de mouvement brusque. Préférez le faire à un moment où il est calme, et tenez-lui bien la tête sur le côté. Comment s'y prendre ? Avant tout, commencez par vous laver les mains. Après avoir roulé le coton, positionnez votre bébé sur le côté, ou mettez sa tête sur le côté, en vous faisant aider si besoin. Vous pouvez ensuite passer doucement la compresse, sans trop appuyer, sur l'extérieur de l'oreille et à l'entrée du conduit auditif,

sans le faire rentrer à l'intérieur ou atteindre le tympan. Profitez de ce moment pour passer le coton derrière l'oreille, pour déloger les petites saletés qui auraient pu s'y loger. Une fois que la première est nettoyée, refaites les mêmes gestes de l'autre côté, avec un coton propre ! Avec quoi nettoyer les oreilles de bébé ? Les coton-tiges étant à éviter, vous pouvez choisir d'utiliser des modèles spécialement conçus pour le bébé, c'est-à-dire avec un embout plus large, pour qu'ils ne puissent pas être enfoncés dans le conduit auditif. Cependant, le meilleur outil à utiliser pour nettoyer ses oreilles reste encore un coton ou une compresse, roulé en forme de cône. Vous pouvez les laisser secs ou, s'il y a vraiment des saletés difficiles à enlever sans froter, les imbibber de sérum physiologique.

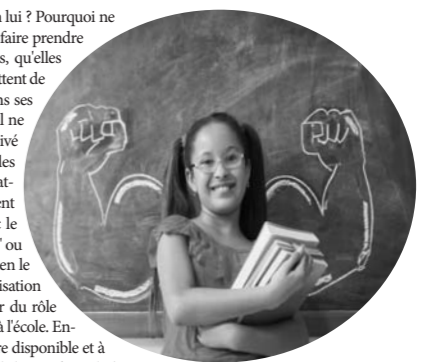


Comment appliquer la poudre bronzante ?

Avant toute chose, la poudre de soleil n'est pas à confondre avec les poudres dédiées au contouring qui affichent des nuances froides, permettant ainsi d'imiter les ombres naturelles du visage. La poudre bronzante présente une teinte chaude, à choisir selon votre carnation. Ainsi, les peaux claires opteront pour des poudres de soleil aux tons légers beiges ou rosés, tandis que les carnations plus mates se laisseront tenter par des teintes allant du doré au caramel foncé. Des poudres bronzantes adaptées aux peaux noires sont aussi proposées sur le marché, même s'il est difficile de trouver des teintes assez foncées pour s'adapter à ces carnations parfois oubliées. Too Faced, Smashbox, NYX, Bobbi Brown ou encore Make up For Ever sont les marques proposant des poudres de soleil satisfaisant les peaux noires. Concernant le fini (mat ou irisé) et la texture (poudre ou crème), tout est une question de préférence. A noter que la combinaison crème et irisée vous offrira un rendu plus naturel et lumineux qu'une poudre mate qui sera plus adaptée pour creuser les joues afin d'avoir un effet bronzage plus prononcé. De plus, il existe des options bios des poudres bronzantes pour celles préférant les cosmétiques plus naturels. Comment bien appliquer sa poudre bronzante ? Après avoir bien choisi la poudre bronzante, il faut savoir l'appliquer correctement. Pour cela, munissez-vous d'un pinceau légèrement biseauté (généralement pensé pour le blush) pour une application précise. Un pinceau rond et plus large sera à privilégier pour celles qui désirent une application plus diffuse. La méthode à adopter lors de la pose de la poudre bronzante : un mouvement formant un 3 sur le visage. Ainsi, partez du haut du front pour descendre au milieu des joues, puis suivre la mâchoire jusqu'au menton. De cette façon, vous dessinez un 3 qui réchauffera naturellement votre visage. Enfin, pensez à bien estomper le tout pour obtenir un rendu doux, sans démarcations.

9 clés pour aider son enfant à prendre confiance en lui

Valoriser ses compétences Votre enfant manque de confiance en lui ? Pourquoi ne pas l'inscrire à un sport ou une activité extrascolaire afin de lui faire prendre conscience de ce dont il est capable. En effet, les compétences, qu'elles soient sportives ou artistiques, favorisent l'estime de soi et permettent de valoriser l'enfant. Pensez aussi à l'encourager régulièrement dans ses efforts et avec enthousiasme, tout en lui faisant comprendre qu'il ne vous décevra jamais en cas d'échec. Il sera alors encore plus motivé et armé pour affronter les défis de la vie sans craindre le regard des autres. Des paroles positives et encourageantes Les enfants font attention au vocabulaire que vous employez, et certains mots peuvent avoir un impact sur l'estime qu'ils ont en eux. Bannissez donc le plus possible les expressions trop catégoriques comme "toujours" ou "jamais", et évitez de lui coller des étiquettes sur sa personnalité, en le déclarant maladroit, rêveur ou bien encore timide. Cette stigmatisation répétitive l'empêchera de construire sa personnalité et de sortir du rôle que vous lui avez attribué. Même chose s'il a de mauvaises notes à l'école. Encouragez-le à travailler davantage plutôt que le réprimander. Être disponible et à l'écoute Les parents ont parfois tendance à minimiser le mal-être de leur enfant. L'échange et la communication sont indispensables pour bâtir une solide relation de confiance. En étant à l'écoute de votre enfant, et si ce dernier vous révèle ses secrets, vous serez alors en mesure de l'aider à prendre confiance en lui et à régler ce qui le tracasse. Enfin, montrez-lui que vous serez toujours à ses côtés, même en cas d'échec. Lui apprendre à être vigilant sur les réseaux sociaux Réseaux sociaux, selfies, course aux likes... ont une influence négative sur notre estime de soi. De plus, notre société nous pousse constamment à nous comparer aux autres, qui contrairement à nous, semblent afficher une "vie parfaite". Pour aider votre enfant à se sentir bien dans sa peau et dans son corps, soyez vigilant quant à sa consommation virtuelle, mais aussi au temps que vous passez vous-même devant les écrans aux côtés de vos enfants. Les plus jeunes comme les ados doivent être sensibilisés aux tendances virtuelles parfois dangereuses, aux mensonges véhiculés en nombre sur la toile et aux risques que cela implique sur leur état émotionnel.





Un robot utilise l'IA pour ausculter les plantes et détecter leur stress



Au Chelsea Flower Show 2026, l'Université de Lincoln a décroché une médaille d'argent avec PhenAIx, un robot dopé à l'IA qui ausculte les plantes. Cela peut notamment aider les chercheurs à repérer les variétés les plus résistantes face au changement climatique. Après l'IA Claude qui est parvenue à maintenir une plante en vie pendant plus d'un mois, c'est au tour des robots de prendre soin de ces petits organismes vivants. À Londres, lors du Chelsea Flower Show 2026 — l'un des plus grands salons horticoles au monde —, un stand de recherche consacré à l'IA et aux plantes a décroché une médaille Silver Gilt (un rang entre l'or et l'argent), souligne Digital Trends le 21 mai 2026. L'installation, officiellement baptisée « RoboCrops: Plant Selection, Beyond the Visible », s'inscrit dans une zone du salon qui met en avant des projets à la croisée de l'horticulture, de la technologie et de l'environnement. Au centre de celle-ci : PhenAIx, un robot présenté comme « l'équivalent d'un scan de santé pour les plantes ». Plutôt qu'un bras industriel anxigène, l'université le met en scène comme un soignant discret : une machine qui veille avec bienveillance sur des pots de verdure, en mesurant leur vitalité sans jamais les abîmer. Le stand est porté par le Lincoln Institute for Agri-Food Technology (LIAT), l'institut de recherche en agri-tech de l'Université de Lincoln.

Un casque audio purificateur d'air



Le casque d'un nouveau type, le Dyson Zone, est arrivé dans le commerce. Non content d'éradiquer les bruits indésirables, il vous protège des gaz, allergènes, virus et autres particules fines dangereuses pour la santé. Au printemps 2022, le constructeur Dyson avait dévoilé un prototype de casque audio faisant également office de purificateur d'air qui avait fait couler beaucoup d'encre (voir article plus bas). C'est une version finalisée de ce casque audio haute-fidélité à réduction active du bruit et purification de l'air qu'il vient mettre en vente, d'abord en Chine, puis États-Unis, le Royaume-Uni, Hong Kong et Singapour où il est annoncé à 949 dol-

lars. La particularité de ce casque est sa visière détachable qui projette de l'air purifié vers le nez et la bouche de l'utilisateur. Elle comprend différents filtres électrostatiques capables de capturer jusqu'à 99 % des particules polluantes de 0,1 micron d'épaisseur. D'autres filtres, au carbone enrichi en potassium, ciblent quant à eux les gaz acides les plus courants associés à la pollution urbaine, ainsi que les mauvaises odeurs. Ces filtres devront évidemment être changés, mais auraient une durée de vie de près de 12 mois selon le constructeur. À noter que pour un maximum de confort, la vitesse du flux d'air peut être contrôlée, comme bien évidem-

ment la qualité du son, depuis une application mobile dédiée. Pour le reste, le Dyson Zone dispose d'un système de réduction avancée du bruit, jusqu'à 38 dB, avec pas moins de 11 microphones intégrés. À noter que le casque affiche jusqu'à 50 heures d'autonomie en mode audio, mais 4 heures seulement en mode purification et audio combinés. Le résultat n'est, sans surprise, pas très discret. Si ses utilisateurs respirent sainement, ils auront aussi l'air de cousins éloignés de Bane dans Mad Max : Fury Road. Dans le genre « look improbable », ce casque rejoint donc le masque sanitaire de Razer, destiné à protéger de la Covid-19 et autres virus.

Nouveau succès pour le Starship V3 de SpaceX, non sans quelques bémols



La dernière version de la fusée Starship de SpaceX, la fusée la plus puissante de l'histoire, vient d'effectuer un 12^e vol d'essai réussi, malgré quelques dysfonctionnements au niveau des moteurs. Une démonstration toutefois spectaculaire.

SpaceX a lancé, dans la nuit du 22 au 23 mai, sa toute nouvelle version de sa fusée géante Starship. À 00h30 chez nous, l'imposante fusée de 124 mètres de haut a décollé vers l'espace pour son 12^e vol d'essai suborbital. Il s'agissait du premier

vol de la Starship Version 3, et la première mission Starship depuis octobre 2025. Cette nouvelle génération de la fusée est dotée d'une conception entièrement repensée, visant à faire évoluer le véhicule afin de produire un lanceur réutilisable rapidement. Le vol suborbital de ce 22 mai constituait donc une étape importante afin de valider toutes les modifications structurelles apportées à la fusée. Après plusieurs jours de retard à la suite d'un incident technique, le vol de 65 minutes s'est globalement bien déroulé, malgré quelques imprévus : l'un des moteurs Raptor du premier étage Super Heavy s'est arrêté en cours de vol, et le booster a manqué une manœuvre cruciale destinée à contrôler son atterrissage. De son côté, l'étage supérieur Ship 39 de Starship a également perdu l'un de ses six moteurs principaux durant l'ascension, sans que cela ne perturbe sa trajectoire vers l'espace, qu'il a tout de même atteint grâce aux cinq moteurs restants.

Pour détruire des drones, l'armée française teste autre chose

Face à la prolifération des drones sur le champ de bataille, l'armée française fait preuve d'audace. Le char Leclerc vient d'être testé dans un rôle pour le moins inédit : celui de chasseur de drones. Dire que l'armée fait feu de tout bois pour neutraliser les drones ennemis serait un euphémisme. Depuis l'avènement de ces aéronefs sans pilote sur le champ de bataille, des parades très variées ont émergé pour les abattre en vol : lasers, roquettes, missiles, tirs avec des armes à feu (fusils d'assaut, fusils à pompe...) et même aigles spécialement dressés pour l'occasion. Et le moins que l'on puisse dire, dans cette affaire, c'est que les efforts pour tester des solutions anti-drones vont parfois sur des terrains insoupçonnés. La preuve : des essais pour utiliser le fameux canon de 120 du char Leclerc ont été menés récemment pour observer de quelle manière le principal blindé de l'armée française pourrait se débrouiller. C'est ce que rapporte le Gouverneur militaire de Strasbourg, le général Régis Anthonioz, dans une actualité partagée le 21 mai 2026 sur la page LinkedIn de la 2^e brigade blindée. Il explique que le 5^e régiment de cuirassiers, qui est basé aux Émirats arabes unis, a justement procédé à des tirs sur des cibles à la fois très petites et à la trajectoire fluctuante.



GRENADE (ESPAGNE)

Luca Zidane reprend les entraînements avec un casque



Par Rachid

Bonne nouvelle pour Luca Zidane et pour l'EN, à l'approche du début de la préparation de la Coupe du monde 2026. Le gardien de l'équipe nationale a repris l'entraînement collectif avec son club de Grenade, un mois après sa blessure à la mâchoire et son passage sur le billard. Le portier a effectué ses premières séances avec un casque protecteur, un dispositif destiné à accompagner son retour progressif à la compétition et à sécuriser sa réintégration au travail collectif. Une étape importante dans son programme de reprise, qui confirme une évolution jugée positive par son entourage médical

et sportif. Ce retour intervient dans un contexte où le joueur reste pleinement concentré sur son objectif mondial. Son club suit un protocole strict afin de le remettre progressivement à niveau, sans prise de risque inutile, mais avec la volonté claire de le rendre opérationnel pour les prochaines échéances internationales. Sur le plan sportif, Grenade n'a plus de enjeu majeur en championnat de deuxième division, ce qui permet une gestion plus souple du temps de jeu et de la rééducation du gardien. Le staff pourrait ainsi poursuivre sa réintégration de manière progressive, sans pression immédiate liée au résultat. La présence du portier algérien demain dans le onze face à Mirandés reste improbable. Toutefois, cette rencontre représente sa dernière chance de rejouer,

puisqu'il devrait rejoindre le CTN juste après et manquer le dernier match prévu le 30 mai contre Gijón. Son retour progressif constitue un signal rassurant pour le staff des Verts, qui compte sur lui dans la hiérarchie des gardiens en vue du Mondial. Dans cette perspective, Grenade voit également dans ce retour une opportunité à la fois sportive et économique. Le club espère qu'une participation réussie au Mondial 2026 permettra de mettre en valeur son gardien sur la scène internationale et d'attirer des offres lors du prochain mercato estival. Sous contrat jusqu'en 2027, le club andalou reste ouvert à un transfert si les conditions sont favorables, misant sur une forte exposition durant la compétition mondiale pour valoriser davantage son joueur.

FOOTBALL - QUALIFICATIONS CAN U20

Double confrontation amicale face à la Tunisie en juin

La sélection algérienne des moins de vingt ans (U-20), disputera deux matchs amicaux face à son homologue tunisienne les 5 et 8 juin à Sousse, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). Ces deux rencontres se dérouleront en marge du stage prévu en Tunisie du 1er au 9 juin 2026, dans le cadre de la poursuite de sa préparation en prévision des prochaines

échéances officielles, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. La sélection algérienne sous la conduite de l'entraîneur national Razik Nedder, prépare le tournoi de l'UNAF, qui se déroulera en Egypte du 21 septembre au 6 octobre 2026, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2027 au Ghana. Pour rappel, l'équipe algé-

rienne avait effectué du 1er au 3 mai un stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, consacré exclusivement aux joueurs évoluant dans le championnat local. Il avait été précédé par un regroupement effectué du 22 au 31 mars dernier au Caire, ponctué par deux matchs amicaux face à l'Egypte, soldés par des scores de parité (0-0) et (2-2). Sanaa

JUDO - OPEN AFRICAIN D'ALGER (JUNIORS)

Large domination des Algériens

Les sélections nationales juniors de judo ont outrageusement dominé le tournoi international Open africain d'Alger, disputé vendredi à la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, en s'emparant de la majorité des podiums, aussi bien chez les garçons que chez les filles. Sur les treize titres qui étaient mis en jeu, onze ont été raflés par les Algériens. Seuls les Tunisiens Narjess Haddaji (-48 kg) et Adem Landolsi (-100kg) ont réussi à glaner l'or, au moment où des judokas saoudiens et ivoiriens se sont contentés

de l'argent et du bronze. Six nations ont participé à ces épreuves de la catégorie juniors, à savoir l'Algérie (pays hôte), la Côte d'Ivoire, la Tunisie, le Sénégal, la Roumanie et l'Arabie saoudite. Avec 63 judokas engagés (42 garçons et 21 filles), l'Algérie était de loin le pays le mieux représenté, alors que les autres nations n'ont engagé qu'un nombre réduit d'athlètes. Les péripéties de cet Open africain d'Alger se poursuivront samedi, avec l'entrée en lice des cadets, avant de laisser place aux seniors, dont les

épreuves sont prévues dimanche. Chez les cadets, 111 judokas (72 garçons et 39 filles), représentant huit nations, ont confirmé leur participation, dont cent athlètes algériens (64 garçons et 36 filles), ce qui en fait le pays le mieux représenté. Idem chez les seniors, où 123 athlètes (84 messieurs et 39 dames), représentant 14 pays ont confirmé leur participation, dont 89 Algériens (58 chez les messieurs et 31 chez les dames), ce qui en fait là encore le pays le mieux représenté dans la compétition. Rachid

FOOTBALL - LIGUE 1 (MISE À JOUR)

L'USMA réalise l'essentiel face au PAC

L'USM Alger s'est imposée face au Paradou AC 4-2 (mi-temps : 1-1), en match disputé vendredi au stade olympique du 5-Juillet (Alger), comptant pour la mise à jour de la 18e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football. Khaldi a montré la voie aux "Rouge et Noir" en ouvrant le score à la 23e minute, avant que le PAC n'égalise grâce à Ramdaoui, peu avant la pause (44'). En seconde période, le match s'est emballé avec quatre buts, dont trois pour le club de Soustara, signés Likonza (49') et Benayad (82', 90'+3), alors que la deuxième réalisation des "Académiciens" a été l'œuvre de Ramdaoui également (58'). Ce doublé permet au jeune joueur (20 ans) de prendre la deuxième place au classement des buteurs avec 10 buts, derrière Mahious (JSK) qui compte 14 réalisations. A l'issue de cette victoire, le détenteur de la Coupe de la Confédération rejoint l'ES Sétif à la 10e place au tableau avec 36 points et quatre matchs en moins, alors que le PAC, déjà condamné à la relégation en L2 avant ce match, stagne à la 14e position avec 24 unités. La mise à jour du championnat se poursuivra dimanche, avec au menu le derby entre le CR Belouizdad et l'ES Ben Aknoun, au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger, 20h00). Le Chabab (3e, 48 pts), auteur d'un succès important mercredi soir à domicile face au MC Oran (3-1), vise une nouvelle victoire afin de mettre la pression sur le dauphin, la JS Saoura (2e, 52 pts). Le CRB aspire désormais à sauver sa saison en décrochant une qualification africaine. En face, l'ES Ben Aknoun (8e, 41 pts) abordera ce match avec beaucoup de confiance, après son large succès décroché mardi à domicile contre l'ES Mostaganem (3-0), déjà condamnée à la relégation. Sanaa

CAN 2027 (QUALIFICATIONS)

L'Algérie débutera à domicile face à la Zambie

L'équipe nationale de football, entamera les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, à domicile face à la Zambie, à l'occasion de la première journée prévue en septembre prochain, selon le calendrier dévoilé par la Fédération algérienne (FAF), jeudi sur ses réseaux sociaux. Logés dans le groupe I, les Verts enchaîneront en se rendant au Burundi pour défier les "Hirondelles", lors de la deuxième journée. Les deux premiers matchs de la campagne qualificative se joueront entre le 21 septembre et le 6 octobre 2026. Les joueurs du sélectionneur national, Vladimir Petkovic disputeront deux autres matchs entre les 9 et 17 novembre 2026 : à domicile devant les "Eperriers" du Togo, avant de s'envoler à Lomé pour affronter le même adversaire, lors de la quatrième journée. L'épilogue de ces qualifications se jouera entre le 22 et 30 mars 2027, avec d'abord un déplacement à Lusaka pour affronter la Zambie, avant de conclure à la maison face au Burundi. Les deux premiers de la poule valideront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, co-organisé par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie du 19 juin au 17 juillet. Ce sera la première fois que trois pays accueillent conjointement la compétition, marquant également le grand retour de la phase finale de la CAN en Afrique de l'Est après 51 ans d'absence. Les 48 équipes engagées dans cette compétition dont les pays hôtes le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda ont été réparties en 12 groupes de quatre, les deux premiers de chaque poule valideront leur billet pour la phase finale. Le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie participeront également aux qualifications, bien qu'ils soient déjà qualifiés en tant que pays hôtes. Une équipe supplémentaire issue de chacun de leurs groupes les accompagnera donc en phase finale. Sanaa



MANCHESTER UNITED (ANGLETERRE)

Bruno Fernandes sacré joueur de la saison en Premier League



C'est une récompense méritée. Auteur d'une saison extraordinaire avec Manchester United, Bruno Fernandes pourrait battre un record historique ce week-end. S'il parvient à faire une autre passe décisive, il deviendrait le seul détenteur du record de passes

décisives dans l'élite anglaise alors qu'il est à égalité avec Thierry Henry et Kevin De Bruyne avec 20 caviars cette saison. Une prouesse qui a également permis aux Red Devils de terminer à la troisième place en Premier League. Fort de tous ces succès,

le métronome portugais a été élu joueur de la saison ce samedi. Déjà élu joueur de la saison par les journalistes il y a quelques jours, l'ancien du Sporting CP récidive en remportant le titre de meilleur joueur de la saison décerné par la Premier League.

COUPE DU MONDE 2026

Ethan Nwaneri appelé par l'Angleterre

Thomas Tuchel a dévoilé sa liste pour la Coupe du Monde et cette dernière a fait grand bruit. Se privant de plusieurs joueurs importants comme Harry Maguire, Cole Palmer ou Phil Foden, l'entraîneur de l'Angleterre a décidé de se baser entièrement sur le mérite sportif. Ce samedi, les Three Lions ont d'ailleurs dévoilé un communiqué où l'on apprend que quatre autres

joueurs ont été convoqués pour participer à un stage avant le Mondial. Ainsi, Ethan Nwaneri, prêté à Marseille en deuxième partie de saison, va s'envoler pour la Floride avec l'équipe nationale d'Angleterre. La jeune pépite d'Arsenal rejoindra le groupe en tant que joueur d'entraînement pour participer activement au camp de préparation de la sélection. Pour ce stage de prépa-

ration intensif de l'autre côté de l'Atlantique, il ne sera pas le seul espoir convié, puisqu'il partagera cette expérience aux côtés d'autres talents prometteurs du football anglais : Alex Scott, Josh King et Rio Ngunmoha. Même s'ils ne sont pas convoqués pour le Mondial, ces jeunes cracks pourront avoir un avant-goût de ce qu'est un déplacement pour une telle compétition.

PSG (FRANCE)

Ousmane Dembélé ne participe pas au match amical

Luis Enrique l'avait annoncé : avant de retrouver Arsenal pour la finale de la Ligue des Champions, le PSG avait prévu d'organiser un petit match amical avec la présence de quelques Titis. Une rencontre à laquelle ne va toutefois pas participer Ousmane Dem-

bélé, sorti sur blessure lors du dernier match de la saison face au Paris FC. Pour ce match de préparation avant de défier les Gunners, Luis Enrique a aligné la grande majorité de ses cadres... à l'exception donc du Ballon d'Or, visiblement toujours ménagé en vue de

samedi prochain. Équipe noire : Marin - Fanne Drame, Zabarnyi, Hernandez, Mendes - Beraldo, Neves, Mayulu - Doué, Ramos, Barcola. Équipe blanche : Safonov, Zaire-Emery, Pacho, Marquinhos, Cordier - Vitorino, Ruiz, Dro - Mbaye, Lee, Kvaratskhelia.

FOOTBALL (FRANCE)

Jean-William Nyindong Tsamouna signe son premier contrat professionnel

Comme révélé par nos soins il y a plusieurs semaines, le Clermont Foot 63 sécurise l'un de ses jeunes talents les plus prometteurs. Le club auvergnat a officialisé la signature du premier contrat professionnel de Jean-William Nyindong Tsamouna, attaquant de 19 ans né à Fréjus. Révélation de la saison en U19 Nationaux, où il a terminé meilleur buteur avec 18 réalisations en 22 matches, le Franco-Congolais s'est également

illustré avec la réserve en Régional 1, portant son total à 26 buts toutes compétitions confondues. Arrivé à Clermont en 2024, l'avant-centre s'est imposé comme un élément offensif majeur grâce à sa régularité et son efficacité dans la surface. Dans la foulée de cette signature jusqu'en 2029, le joueur a affiché ses ambitions : « J'ai envie de donner le maximum pour mon club, de marquer l'histoire du Clermont Foot. J'ai eu

un déclin cette saison, et ça m'a permis de marquer beaucoup de buts, mais c'est avant tout grâce à mes coaches, qui m'ont toujours bien conseillé, et à mes coéquipiers. Je suis un joueur puissant, rapide et très adroit devant le but mais je dois progresser sur la concentration ». Une progression validée par le club, qui confirme sa volonté de miser sur ses jeunes talents pour construire l'avenir.

RC LENS (FRANCE)

Pierre Sage croule sous les sollicitations

Vainqueur de la toute première Coupe de France dans l'histoire du RC Lens, Pierre Sage a conclu une saison historique pour le club en terminant à la 2e place de Ligue 1. Forcément, il est très sollicité. « Je sais que tout peut se passer, mais malgré tout, l'intention de continuer avec la plus grande partie possible de cet effectif est bien présente. Il faut aussi être conscient qu'on a fait une bonne saison, que les coaches sont souvent associés à la réussite de leur équipe. Il se passe des choses, mais pour l'instant, l'idée c'est de rester ». Pierre Sage semblait assez équivoque sur son avenir auprès de L'Equipe dans la semaine. Sous contrat jusqu'en 2028 avec le RC Lens, le technicien a permis à son équipe de terminer 2e de Ligue 1 après avoir été bras de fer avec le PSG 90% de la saison. Mieux encore, il a remporté la Coupe de France vendredi après avoir battu l'OGC Nice 3-1. Il s'agit de la toute première Coupe de France du club en 120 ans d'existence. L'anomalie est corrigée et la fête était belle cette nuit de retour à Bollaert. Sage a d'ailleurs été salué comme il se doit.

REAL MADRID (ESPAGNE)

Le beau message de Mbappé pour David Alaba

À travers un communiqué, « le Real Madrid et David Alaba ont convenu de mettre fin à son parcours en tant que joueur de notre club à la fin de la présente saison ». Libre en juin, l'Autrichien de 33 ans ne prolongera pas son bail avec les Merengues et va s'en aller après le dernier match de la saison contre l'Athletic Bilbao, ce samedi. Remercié et salué par ses coéquipiers, le défenseur expérimenté a également reçu un message de Kylian Mbappé. « Mon frère, c'est un moment difficile pour clôturer ce chapitre avec toi. Tu es un joueur incroyablement et tu es encore mieux en tant que personne. Tu avais l'habitude d'être mon adversaire, et tu es devenu l'un de mes meilleurs coéquipiers ici, et maintenant, je peux dire que tu es un ami que le football m'a donné. Je te souhaite le meilleur et te soutiendrai toujours dans tout ce que tu fais. Je t'aime mon D », a indiqué l'international français en story, sur Instagram.

FOOTBALL - ANGLETERRE

Tuchel entérine l'absence de Trent Alexander-Arnold

La non-sélection de Trent Alexander-Arnold pour la Coupe du Monde 2026 continue de provoquer de vives réactions en Angleterre. Écarté par Thomas Tuchel malgré son statut de joueur important du Real Madrid, le latéral droit figure parmi les grandes surprises de la liste finale, au même titre que d'autres absents notables comme Phil Foden, Harry Maguire ou encore Cole Palmer. Une décision qui fait débat outre-Manche, tant le profil du défenseur de 27 ans reste considéré comme l'un des plus créatifs à son poste sur la scène internationale. Invité à réagir, Kyle Walker n'a pas caché son incompréhension et a pris position avec fermeté en faveur de son compatriote. Dans des propos relayés par AS, le défenseur anglais de 35 ans a estimé que cette absence était difficilement compréhensible, déclarant notamment : « que ce soit un joueur du Real Madrid et qu'il ne soit pas en sélection, c'est quelque chose d'inaudible. On parle toujours de ce qu'il fait mal, mais parlons de ce qu'il fait bien. Probablement l'un des meilleurs au monde pour ses passes, ses centres et sa qualité de jeu. Ne pas le voir dans la liste, c'est une folie ». Un véritable coup de gueule de Walker, qui défend l'impact offensif et la qualité technique de son ancien coéquipier en sélection.

Auto-Moto



Mazda CX-5 : la troisième génération du SUV a déjà fuité



Comme la plupart de ses compatriotes, Mazda a le culte du secret pour ses futures modèles. La fuite d'une image de la nouvelle génération du CX-5 fait donc partie des très rares exceptions. Le cliché permet d'observer sans aucun camouflage le visage de la troisième mouture du SUV star de la marque. Une évolution dans l'esprit des dernières réalisations électriques, logique pour un modèle qui, pour la première fois de sa carrière, sera partiellement électrifié. La troisième génération du SUV Mazda CX-5 est à l'approche. Pourtant, le

procédé est inhabituel, une photo sans aucun camouflage, probablement prise à l'insu du constructeur japonais, dans l'un de ses studios, au vu de la mise en scène à l'arrière-plan, s'est retrouvée sur la toile. C'est le site espagnol Coche Spias qui a mis la main sur cette image, qui semble très crédible et qui, en tout cas, correspond bien aux volumes, comme aux modèles des derniers prototypes camouflés surpris par nos paparazzis. Si, chez nous, le Mazda CX-5 "2", lancé en 2017 et restylé en 2021, a quitté le catalogue en 2024, il

reste le best-seller de la marque d'Hiroshima outre-Atlantique, marché où la firme écoule 30% de sa production. Le CX-5 fera peut-être sa production neuve, sans grande prise de risque, la nouvelle génération marque une évolution. En effet, le dessin de son museau reprendra le thème éterné par la berline 100% électrique Mazda 6e, avec des crosses soulignant les projecteurs comme la calandre. Des phares en drapeau qui ne sont pas sans évoquer ceux des anciennes générations de Mercedes, et particulièrement l'électrique EQC.

Volvo relance la guerre du son avec une simple mise à jour



Écouter de la musique en voiture avec des réglages peaufinés par l'Abbey Road Studios, là où de nombreuses stars anglaises sont passées, c'est désormais possible chez Volvo. Les EX90 équipés du système Bower & Wilkins peuvent désormais bénéficier de l'expertise du studio via une simple mise à jour. Avec cette arrivée, la marque possède une nouvelle arme dans cette course au son que se livrent les constructeurs. Avec 25 haut-parleurs, une puissance de 1 610 watts, une compatibilité Dolby Atmos (aussi disponible chez Porsche et Mercedes) et des préréglages développés par l'Abbey Road Studios, le Volvo EX90 promet une qualité auditive digne d'un studio de musique. Disponible avec une simple mise à jour OTA, le mode Abbey Road Studios devrait encore améliorer la qualité audio de l'EX90 pourtant déjà bien doté lorsqu'il est équipé du système optionnel Bower & Wilkins à 3 070 €. La renommée du studio londonien parle pour lui quand il s'agit d'obtenir le juste son. Les Beatles, Pink Floyd, Lady Gaga ou encore Amy Winehouse, y ont enregistré des titres devenus tubes. Avec cette mise à jour, le constructeur propose à ses clients mélomanes d'affiner les réglages et de leur faire profiter des qualités d'enregistrements du studio londonien en fonction de leur goûts et surtout du type de musique écouté. Comment ? En s'inspirant des espaces acoustiques caractéristiques du studio et de la signature sonore des équipements utilisés par les artistes pour créer certains des albums.

Le Tesla Model Y restylé a droit au bonus écologique en France

Après avoir commencé par ses versions les plus chères, le Tesla Model Y restylé va pouvoir passer à la vitesse supérieure. Les livraisons de ses déclinaisons Propulsion et Grande Autonomie Propulsion, les plus prisées en France, viennent de débuter. Comme auparavant, elles pourront toujours compter sur un bonus écologique, même si la validation de cette aide à l'achat se sera fait attendre... au point de décourager certains clients. Depuis le début de l'année, les ventes du Tesla Model Y sont en chute libre. Elles ont régressé de près de 40 % sur les cinq premiers mois. La faute aux frasques d'Elon Musk ? Peu probable. Le principal responsable, c'est le lifting de ce SUV électrique, dévoilé début février. Les livraisons de ce modèle restylé n'ont commencé qu'en mars, en démarrant par les variantes les plus chères... qui n'ont jamais été les plus populaires dans l'Hexagone. En France, la majorité des acheteurs jetaient jusqu'ici leur dévolu sur les versions Propulsion, qui commencent tout juste à débarquer chez leurs premiers clients depuis quelques jours. Mais pour recevoir leur véhicule, certains de ces nouveaux propriétaires ont dû signer un document dans lequel ils renoncent explicitement au bonus écologique. Il aura en effet fallu attendre un arrêté du 18 juin 2025 pour que le Model Y rejoigne enfin la liste des véhicules éligibles à cette subvention.

Un nouveau SUV russe serait une copie de Dacia Duster



En Russie, le groupe Avtovaz lance un nouveau SUV compact baptisé Azimut. Un modèle en apparence inédit, mais il semble quand même reprendre certains attributs du Dacia Duster. Le groupe Renault était en effet propriétaire d'Avtovaz (et donc Lada) jusqu'en 2021, quand la guerre en Ukraine avait

éclaté. Depuis, c'est le gouvernement russe qui détient le constructeur nationalisé. Ce SUV vous dit-il vaguement quelque chose ? Il a en effet des airs de Dacia Duster de dernière génération. Mais officiellement, il n'en est rien. En Russie, le constructeur Lada (du groupe Avtovaz) lance un tout

nouveau SUV compact baptisé Azimut. Un véhicule qui tentera de séduire une clientèle bien déphasée depuis les nombreux départs de marques européennes depuis l'éclatement de la guerre en Ukraine. Parmi eux, le groupe Renault, qui possédait Avtovaz en Russie entre 2016 et 2022. Mais les liens entre les deux ont-ils réellement été rompus ? A bien regarder cet Azimut, on peut se poser légitimement la question. Les échanges de bons procédés entre Dacia et la Russie ont été fréquents. Le Duster, vendu par Renault sur place, a fortement gagné en popularité grâce à sa version 4x4. Et du côté de Lada, on a profité des plateformes du groupe Renault pour produire des cousines des Dacia Logan et Sandero, notamment. Dernière en date, la XRay, copie russe de la Sandero. Il n'y a officiellement plus aucun lien entre Lada et Renault. La marque russe avait été reprise par le gouvernement de Vladimir Poutine, devenant alors 100 % publique.

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : /021.73.12.00 / Fax/021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél. : 021.29.12.12. / Site web :

www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU

DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél. : 021.73.23.40 / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL

BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15 / Site web : www.mdn.dz

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél. : 021.92.41.83 / Site web : www.mjustice.dz

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-

RAD - RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministerecommunication.gov.dz

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57 / Site : www.education.gov.dz/

MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR

ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM

ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47 / Site :

www.msnfcf.gov.dz/fr/

MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES

ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-

DIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincommerce.gov.dz

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-

NOUN ALGER

Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz/

MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83 / Site :

www.mhu.gov.dz

MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MA-

DANIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46 / Site : www.sante.dz/

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec -Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senocia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	04:06
Chourouq	05:56
Dohr	12:56
Asr	16:43
Maghreb	19:56
Isha	21:34

ORAN

Fajr	04:10
Chourouq	05:59
Dohr	12:59
Asr	16:46
Maghreb	19:59
Isha	21:35

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ORAN - TLEMCCEN

12h50	15h12
-------	-------

TLEMCCEN - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

ORAN - TËMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

TËMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MÉTÉO

MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
18°C Ressenti: 18°C	21°C Ressenti: 21°C	19°C Ressenti: 19°C
Ensoleillé 14 km / h Sud-Ouest	Ensoleillé 17 km / h Nord-Ouest	Ensoleillé 0 km / h Nord-Ouest
Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm
Humidité : 56%	Humidité : 52%	Humidité : 57%
Pression : 1019 hPa	Pression : 1017 hPa	Pression : 1016 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km

ORAN

Matin	Après-midi	Soir
19°C Ressenti: 19°C	22°C Ressenti: 24°C	20°C Ressenti: 20°C
Ensoleillé 17 km / h Sud-Ouest	Ensoleillé 18 km / h Ouest-Nord-Ouest	Ensoleillé 9 km / h Ouest-Nord-Ouest
Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm	Risque de pluie : 0% - 0.0 mm
Humidité : 51%	Humidité : 42%	Humidité : 47%
Pression : 1019 hPa	Pression : 1017 hPa	Pression : 1016 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km

SÉNÉGAL

Le président met fin aux fonctions du Premier ministre

Le Premier ministre sénégalais, Ousmane Sonko, a été démis de ses fonctions à travers un décret du président Bassirou Diomaye Faye lu vendredi soir à la télévision nationale, RTS. "Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Ousmane Sonko, Premier ministre de la République du Sénégal", a dit Omar Samba Ba, secrétaire général de la présidence de la République procédant à la lecture du décret. Cette décision entraîne la fin de mission des ministres et secrétaires généraux du gouvernement qui ont en charge, selon le décret, d'expédier les affaires courantes en attendant la nomination d'un nouveau Premier ministre. Empêché de participer à la présidentielle de mars 2024 à cause de déboires judiciaires, Ousmane Sonko, président du parti patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef), avait choisi Bassirou Diomaye Faye comme candidat de substitution. Le président Faye avait nommé dans la foulée Sonko premier ministre le 2 avril.

Anadolu Ajansi

HONGRIE

Budapest retire sa demande de sortie de la CPI

Le gouvernement hongrois a rétabli l'interdiction des importations de produits agricoles ukrainiens tout en retirant son intention de quitter la Cour pénale internationale (CPI), a annoncé le Premier ministre hongrois Peter Magyar. « Le gouvernement retire l'intention de la Hongrie de quitter la Cour pénale internationale et interdit l'importation de produits agricoles en provenance d'Ukraine », a écrit Peter Magyar sur la plateforme américaine X. Après sa victoire électorale le mois dernier, Magyar avait déclaré que son gouvernement mettrait fin au processus de retrait de Budapest de la CPI. En avril 2025, l'ancien Premier ministre Viktor Orban avait annoncé la décision de la Hongrie de quitter la juridiction, qu'il qualifiait de « politique », après l'émission d'un mandat d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu.

Anadolu Ajansi

LUTTE CONTRE EBOLA EN AFRIQUE CENTRALE :

L'ONU alloue jusqu'à 60 millions de dollars

L'ONU débloque jusqu'à 60 millions de dollars d'aide d'urgence pour lutter contre une flambée croissante d'Ebola en Afrique centrale, a annoncé le chef des secours humanitaires, Tom Fletcher. « Nous devons prendre de l'avance sur cette flambée d'Ebola. Aujourd'hui, j'alloue jusqu'à 60 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies afin d'accélérer la réponse en République démocratique du Congo et dans l'ensemble de la région », a déclaré Fletcher dans un communiqué. Fletcher a indiqué que la réponse humanitaire est dirigée par le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus. « Le contexte épidémiologique est difficile : il n'existe pas encore de vaccins ni de traitements homologués contre la souche Bundibugyo », a-t-il ajouté. L'épidémie actuelle d'Ebola est provoquée par la souche Bundibugyo du virus, contrairement à de nombreuses flambées précédentes liées à la souche Zaïre. Il n'existe actuellement aucun vaccin ni traitement approuvé contre cette souche.

Anadolu Ajansi

Réflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Premier Quotidien du Dabra ▼ Dimanche 24 Mai 2026



FRANCE

Paris interdit l'accès à son territoire à Itamar Ben-Gvir

Dans un geste diplomatique rare, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a annoncé samedi l'interdiction d'accès au territoire français du ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir.

Par Rachid

Cette décision, rendue publique sur le réseau social X, intervient après la diffusion d'images controversées montrant le responsable israélien d'extrême droite en train de narguer des militants internationaux, dont des citoyens français et européens, interceptés lors de la flottille humanitaire Global Sumud. « À compter de ce jour, Itamar Ben-Gvir est interdit d'accès au territoire français. Cette décision fait suite à ses agissements inqualifiables à l'égard de citoyens français et européens passagers de la flottille Global Sumud », a écrit le chef de la diplomatie française. L'affaire remonte à la récente interception par la marine israélienne de la flottille Global Sumud, une initiative civile internationale regroupant plus de 40 navires et environ 500 activistes de plus de 44 pays, qui tentait de briser le blocus de Gaza pour acheminer de l'aide humanitaire. Parmi les participants figuraient de nombreux ressortissants français et européens. Une vidéo publiée par Itamar Ben-Gvir lui-même a suscité un tollé international. On y voit des militants agenouillés, mains entravées, tête baissée, tandis que le ministre israélien déclare triomphalement : « Bienvenue en Israël, nous sommes ici chez nous », sur fond d'hymne national israélien. Des témoignages des passagers libérés font état de violences, d'humiliations et de conditions de détention dégradantes, accusations que les autorités israéliennes ont en grande partie rejetées. Dans son message, Jean-Noël Barrot a pris soin de distinguer la condamnation des méthodes de Ben-Gvir de sa position sur la flottille elle-même. « Même si je désapprouve la démarche de cette flottille, que je juge sans effet utile et source de surcharge pour les services

diplomatiques et consulaires, la France ne peut tolérer que des ressortissants soient menacés, intimidés ou brutalisés, qui plus est par un responsable public », a-t-il affirmé. Le ministre français a également souligné que ces comportements ont été dénoncés « par un grand nombre de responsables gouvernementaux et politiques israéliens eux-mêmes ». Il inscrit ces actes dans un « ensemble de déclarations et d'actions choquantes, d'incitations à la haine et à la violence à l'encontre des Palestiniens ». Jean-Noël Barrot n'en est pas resté à une mesure bilatérale. Il a appelé l'Union européenne à envisager des sanctions similaires, se disant « aligné sur la position de son homologue italien ». Plusieurs pays européens ont déjà exprimé leur indignation, certains ayant convoqué les ambassadeurs israéliens ou adopté des mesures restrictives contre des ministres israéliens d'extrême droite par le passé. Cette décision intervient dans un contexte de tensions persistantes entre Paris et le gouvernement Netanyahu, particulièrement avec l'aile la plus radicale de la coalition israélienne. Itamar Ben-Gvir, figure de l'extrême droite israélienne, est connu pour ses positions ultranationalistes, son soutien à l'expansion des colonies en Cisjordanie et ses déclarations virulentes contre les Palestiniens. Il fait déjà l'objet de sanctions ou de mesures restrictives de la part de plusieurs pays occidentaux, dont le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et d'autres États européens. En France, l'annonce a été saluée par une partie de la gauche et des associations pro-palestiniennes, qui y voient un signal fort de défense des ressortissants français et du respect du droit international.